



Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

Rapport Moral exercice 2014

1

Ma première année de présidence m'a permis de découvrir à quel point Lo Parvi est aujourd'hui une association reconnue par les acteurs du territoire. Elle l'est pour sa compétence, sa maîtrise des dossiers, sa connaissance des milieux naturels de l'Isle Crémieu.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard, il est le résultat, année après année, de l'action et de l'engagement, à la fois des salariés, des bénévoles et des adhérents de notre association autour des trois volets de son projet associatif, projet construit autour de l'objet de notre association « connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel ». Cette année 2014 a vu, une nouvelle fois, de nombreuses réalisations, dont vous allez prendre connaissance dans le bilan d'activités.

Cette reconnaissance se concrétise par la confiance que nous accordent un certain nombre de collectivités locales à travers les conventions que nous signons avec elles, et qui nous permettent de les accompagner dans leurs responsabilités environnementales.

Lo Parvi est une association bien ancrée dans son territoire. Elle a la responsabilité, en tant que gestionnaire et pour le compte de collectivités locales, de plusieurs sites naturels.

Parmi eux, notons l'acquisition, en février 2014, du secteur du lac de Save par le Conseil général, qui fait partie de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « Etangs et lac de Save ». Il nous permet d'avoir aujourd'hui un ensemble de zones humides à forte valeur patrimoniale unique dans le Nord-Isère. La préparation du plan de gestion mobilise salariés et bénévoles, un Conseil d'Administration élargi aux adhérents a eu lieu sur le site en mai 2014 et a été l'occasion d'échanger sur des pistes à explorer dans la mise en place du plan de gestion, un week-end avec les administrateurs et les salariés a été organisé à l'écopôle du Forez : c'est l'exemple d'un projet qui permet d'impliquer à la fois adhérents, bénévoles et salariés.

C'est également en tant que gestionnaire d'Espaces Naturels Sensibles et de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu que nous avons signé, en Juin 2014, la « charte Natura 2000 » avec la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu : cette charte est un outil d'engagement à avoir de bonnes pratiques en matière de gestion de territoires, dont Lo Parvi a été chef de file.

Lo Parvi est aussi très présente sur le terrain ; il s'agit de tout le travail de prospection et d'inventaire, réalisé à la fois par les stagiaires, les salariés et les bénévoles des commissions naturaliste et forêt. Mais cette présence sur le terrain passe aussi par l'activité de la commission veille écologique, qui permet la surveillance et la détection des atteintes à la nature et essaye de faire appliquer la réglementation environnementale avec l'aide de la FRAPNA et de l'Administration.

En ce qui concerne le fonctionnement institutionnel de notre association, et en particulier celui du conseil d'administration, dont les décisions et les échanges sont publiés régulièrement dans notre circulaire « La Plume de l'épervier », nous avons notamment travaillé sur la réalisation d'un livret d'accueil pour les administrateurs. L'objectif est de donner, en particulier aux nouveaux administrateurs, des informations pour mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux de notre association, et être ainsi à même d'exercer au mieux leur responsabilité. C'est également dans cette intention que Jean Collonge, notre secrétaire adjoint, a travaillé pour rédiger un document de description du fonctionnement de la comptabilité au sein de Lo Parvi et sur une définition de la fonction de trésorier.

Trois de nos conseils d'administration ont été des réunions ouvertes auxquelles tous les adhérents étaient invités. Vous avez été nombreux à répondre à ces invitations : ces réunions nous ont permis d'aborder des sujets d'actualité sur lesquels il est important que nous ayons un bon niveau d'information.

Toujours au plan institutionnel, nous avons joué la carte du fédéralisme de notre mouvement associatif, en apportant notre soutien à la Frapna Isère qui a connu des difficultés de fonctionnement en 2014, et entame aujourd'hui un chemin vers une amélioration de son rôle fédéral. Nous avons ainsi décidé de mandater l'un de nos administrateurs, Alain Ferrié, qui assiste maintenant régulièrement aux travaux du conseil d'administration de notre fédération départementale.

Dans l'équipe des salariés, qui œuvre sous la responsabilité de Raphaël Quesada, nous avons eu, en août 2014, notre premier départ à la retraite en la personne de Jean-Marc Ferro. Il a été remplacé par Christel Platel, qui a intégré l'équipe mi-avril. Je rappelle que cette équipe était également constituée en 2014, par Joanny Piolat et Damien Perin, chargés de mission/animateurs, de Pierrette Chamberaud, secrétaire, Nicole Ducreux, comptable et Esther Lambert guide nature sur les ENS durant la période estivale. Merci à toute l'équipe pour son implication.

Pour poursuivre notre action dans le futur, il est important que nous maintenions notre engagement militant, dans le sens « adhérent actif », pour la poursuite de notre projet associatif, et à travers lui, la connaissance et la protection de notre patrimoine naturel qui est une composante essentielle d'un monde meilleur à vivre.

Dans le futur immédiat, nous allons continuer à faire vivre ce projet associatif, en travaillant plus particulièrement en 2015 sur le volet éducatif. En effet, ce volet, validé lors de l'assemblée générale de 2010 pour une durée de 5 ans, arrive à échéance cette année. Dès juin 2015, nous allons donc faire appel à vous, pour réfléchir ensemble et définir les orientations que nous lui donnerons pour la suite.

Pour le moyen terme, nous ne pouvons pas ignorer que nous sommes aussi aujourd'hui dans un contexte en mutation, en particulier en ce qui concerne les collectivités territoriales et l'attribution des compétences aux différentes structures. Nous devons être attentifs à ces évolutions, qui conditionnent notre champ d'action pour demain. SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), PLU (Plan Local d'Urbanisme),... : derrière ces acronymes, qui peuvent sembler parfois bien loin de notre patrimoine naturel, vont se prendre les décisions qui font que demain, nous pourrions agir et pleinement jouer notre rôle de protection de la nature, ou non. C'est pourquoi nous allons constituer un groupe de travail autour de la problématique aménagement du territoire et PLU pour être acteurs, dans la mesure de nos possibilités, dans cette évolution.

D'une manière plus générale, chacun peut trouver au sein de notre association, selon ses envies et ses compétences, des actions variées à mener. N'oublions pas que la richesse de Lo Parvi est aussi celle que vous lui apportez tous, à travers votre mobilisation et votre diversité. Continuons à cultiver l'essentiel, c'est-à-dire le plaisir de la rencontre et de la convivialité, dont l'une des manifestations est la célèbre auberge lo parvienne.

Merci. Merci à vous tous, adhérents, bénévoles, stagiaires et salariés de Lo Parvi, qui vous impliquez, que ce soit dans les groupes de travail, dans les commissions, dans les différentes manifestations et qui représentez Lo Parvi. Merci à vous tous qui apportez et donnez à notre association cette diversité et sa richesse.

La Présidente

Murielle Gentaz



Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

1

Rapport d'activités 2014

Les bénévoles (notamment les membres des commissions communication, veille écologique, naturaliste, forêt, éducation, circulaire et nos représentants dans différents groupes de travail), les permanents, les stagiaires et les adhérents ont permis de réaliser un grand nombre d'actions que nous allons exposer en reprenant les trois volets de notre projet associatif (projet consultable sur notre site internet ou au local de Lo Parvi).

1) CONNAITRE :

Le volet « naturaliste » du projet associatif de Lo Parvi validé lors de l'Assemblée Générale de 2011, se décline en **7 objectifs** : 4 « A » pour « Améliorer les connaissances » et 3 « V » pour « Valoriser les connaissances » et **9 fiches actions** pour débiter sur les 5 premières années (permettant de réaliser un ou plusieurs de ces objectifs).

Le Conseil d'Administration a priorisé les 3 objectifs soulignés et en gras :

A1 - Augmenter la connaissance naturaliste sur l'ensemble de l'Isle Crémieu

A2 : Améliorer notre connaissance sur les espèces de faune, de flore et de fonge.

A3 : Améliorer notre connaissance des habitats de l'Isle Crémieu.

A4 : Améliorer notre connaissance concernant le fonctionnement des écosystèmes et l'impact des pollutions.

V1 - Améliorer le stockage des données naturalistes

V2 -Echanger des données avec les structures partenaires

V3 : Créer et diffuser des supports de connaissances naturalistes.

Un bilan annuel détaillé a été présenté et validé par le Conseil d'Administration en décembre 2014, vous trouverez ci-dessous un résumé de ce bilan 2014 par action.

Fiche action n°1 : Rendre opérationnelle la base Serena (objectifs visés : V1, V2, A1, A2)

Rappel : Serena est le nom d'une base de données faune/flore développée par Réserves Naturelles de France (RNF) et utilisée par Lo Parvi depuis plusieurs années.

Un fichier d'import au format « Excel » a été, comme convenu en 2013, mis à disposition des « petits » fournisseurs de données.

La base de Lo Parvi contenait 325 000 données naturalistes en janvier 2015.

Fiche action n° 2 : Organiser la récupération des données des bénévoles (objectifs visés : V1, A1, A2, V2)

Une réunion d'information des utilisateurs de SERENA s'est tenue en fin d'année 2014. Le but était de :

- permettre l'accès aux données pour les contributeurs : comment consulter la base maîtresse à partir des bases subordonnées (transmission des différents codes aux personnes présentes)
- de mettre en place un groupe pour la validation des données existantes : définition des personnes référentes par groupe taxonomique.

2

Fiche action n° 3 : Intégrer les données des différentes études réalisées (objectifs visés : V1, A1, A2, V2)

La saisie des données anciennes suit son cours comme défini, les nouvelles études sont rentrées au fil de l'eau.

L'ancienne base de données (PARADOX), contenant plus de 140 000 données, a été intégrée à la base actuelle (SERENA). Cette opération est l'aboutissement de plusieurs années de travail (géoréférencement des données, reformatage des informations, importation...).

Fiche action n°4 : Etude des affluents du Catelan (objectifs visés : A3, A1, A2, A4)

Les inventaires de terrain de l'étude sur les affluents du Catelan ont pris fin en août 2014. Les données recueillies sont en cours d'analyse et une synthèse des 3 années d'études est en cours de rédaction. Un rapport a été rédigé pour chacun des cours d'eau étudiés :

- 2012 : Ruisseau des Abimes, du Celin, du Culet, du Lac de Moras, du Truffet, de Vence-Serrières et du Ver.
- 2013 : Ruisseau du Jaillieu-Bourcieux, de Loudon, de Mozas et de la Ribaudière
- 2014 : Ruisseau de de Chaligneu, de l'Enfer, de Saint Marcel et de Saint Savin.

Au total, ce sont 270 km de linéaire qui ont été prospectés durant l'étude, 220 km de cours d'eau et 50 km de fossés. Comme lors des études précédentes, un écart a été constaté entre le linéaire indiqué sur les cartes IGN et celui relevé durant la prospection de terrain. 58 km de cours d'eau n'étaient pas représentés, soit environ 27% du linéaire total des cours d'eau. Cet écart pose un problème puisque la réglementation sur les cours d'eau et leurs berges s'applique à partir de leurs représentations sur les cartes IGN.

Parmi les informations relevées sur le terrain, il y avait les aménagements présents impactant les cours d'eau. Sur les affluents du Catelan, 3137 aménagements ont été relevés dont environ 800 sont susceptibles de provoquer une rupture des corridors aquatiques et/ou rivulaire. Il s'agit dans la majeure partie des cas de remblais munis d'une buse et de seuils.

D'autres problèmes comme des zones pouvant engendrer des pollutions ont également été mis en évidence. C'est notamment le cas cette année avec la défaillance des réseaux d'assainissement des eaux usées des communes de St Marcel Bel Accueil, de Vénérieu et de Montceau.

En 2015 un diaporama sera réalisé afin de communiquer les résultats de l'étude auprès des différents acteurs du territoire et partenaires.

Fiche action n° 5 : Enrichir le site internet de la commission naturaliste : faunaflorea.islec (objectif visé : V3)

Un toilettage du site est en cours pour le rendre plus simple d'utilisation aux éditeurs et plus attractifs pour les visiteurs.

Plusieurs parties ont été « activées » comme les bryophytes où une quinzaine de fiches seront bientôt disponibles.

301 nouvelles fiches mises en ligne en 2014 sur les 300 fiches prévues, l'objectif est donc atteint de justesse.

Le site présente actuellement **2 734 espèces** illustrées en photos.

	Nouvelles fiches	total
vertébrés	8	124
invertébrés	233	1274
plantes	29	1126
mycètes	31	210
TOTAL	301	2734

Fiche action n° 6 : Mobiliser les adhérents pour combler les lacunes sur des espèces communes ou remarquables – opération Wanted- (objectif visé : A2)

Rappel de l'action : Cibler chaque année de 1 à 3 espèces et relever systématiquement les observations concernant celles-ci. Faire appel à l'ensemble des adhérents de Lo Parvi pour le recueil des observations.

Présentation de l'opération Wanted 2014 à l'assemblée générale. Focalisation sur les lézards de l'Isle Crémieu, suite à la sortie de la plaquette Reptiles et facilité de l'observation pour les lézards des murailles et les lézards verts.

Article paru dans la circulaire de mai + Encart de rappel dans la circulaire de l'été.

Onze personnes se sont portées volontaires à l'assemblée générale. Sur ces onze, sept ont fait remonter des données. Les quatre autres, malgré relance par mail, n'ont rien fait passer. Mais une de ces quatre personnes au moins a saisi ses données sur Faune Isère.

Deux personnes supplémentaires ont également participé (suite aux articles de la circulaire).

Les observations ont porté sur 13 communes.

Il y a eu 51 données (lézard vert et des murailles), aucune donnée d'orvet.

Fiche action n° 7 : Faire connaître l'observatoire des saisons (objectif visé : A4)

Rappel de l'action : Faire connaître aux adhérents de Lo Parvi le réseau de bio-surveillance « Observatoire Des Saisons » (ODS) afin de les inciter à y participer.

Communication à l'AG de Lo Parvi du 5 avril 2014 et article dans la Plume de l'Epervier (n° 33 de mars 2014).

En outre, s'est ajoutée une communication dans divers bulletins municipaux des communes de l'Isle Crémieu en fin d'année 2014-début d'année 2015.

Fiche action n° 8 : Améliorer nos connaissances des espèces sur les communes peu prospectées (objectifs visés : A1, A2)

Le programme annoncé dans le projet naturaliste a été modifié pour des raisons de faisabilité, les sorties n'ont pas permis de réaliser les objectifs prévus malgré presque 800 données récoltées. Les communes concernées ont récemment été prospectées par les stagiaires lors des études affluents, en comptabilisant leurs données, l'objectif sur les trois communes est en fait très certainement atteint. Cependant, l'objectif est encore trop gourmand en temps et sorties pour les bénévoles, le nombre de communes doit encore être limité pour les prochaines années.

2014, qui devait être la 1^{ère} année des prospections concernant le secteur sud-est de l'Isle Crémieu, a été consacré à des communes moins connues du sud-ouest de notre district naturel.

Les communes choisies en priorité pour cette année ont donc été Vénérieu, Veyssilieu et Chozeau.

11 sorties spécifiquement dédiées à ces prospections ont eu lieu, 11 personnes différentes de l'association y ont participé. Au total, 782 données faune et flore ont été récoltées, réparties comme suit :

- Chozeau : 250 données
- Vénérieu : 189 données
- Veyssilieu : 302 données
- autres communes limitrophes : 41 données

Fiche action n° 9 : Adapter l'opération « 50 000 observations pour la forêt » et inciter les adhérents et promeneurs à y participer

La commission forêt et la commission communication ont fait connaître l'opération lors de la tenue de ses différents stands mais l'action a du mal à prendre.

Fiche action n° 10 : Développer les connaissances sur les carnivores

Participation à la formation Lynx organisée par l'ONCFS du 18 au 20 février 2014. Carte des terriers de blaireaux réalisée sous Google maps et partagée avec les naturalistes disposant d'un compte Google.

11 sorties traces et indices ont été faites ; 29 données collectées et rentrées sur la base SERENA.

La banque de poils est commencée, 3 espèces traitées (martre, fouine, hermine).

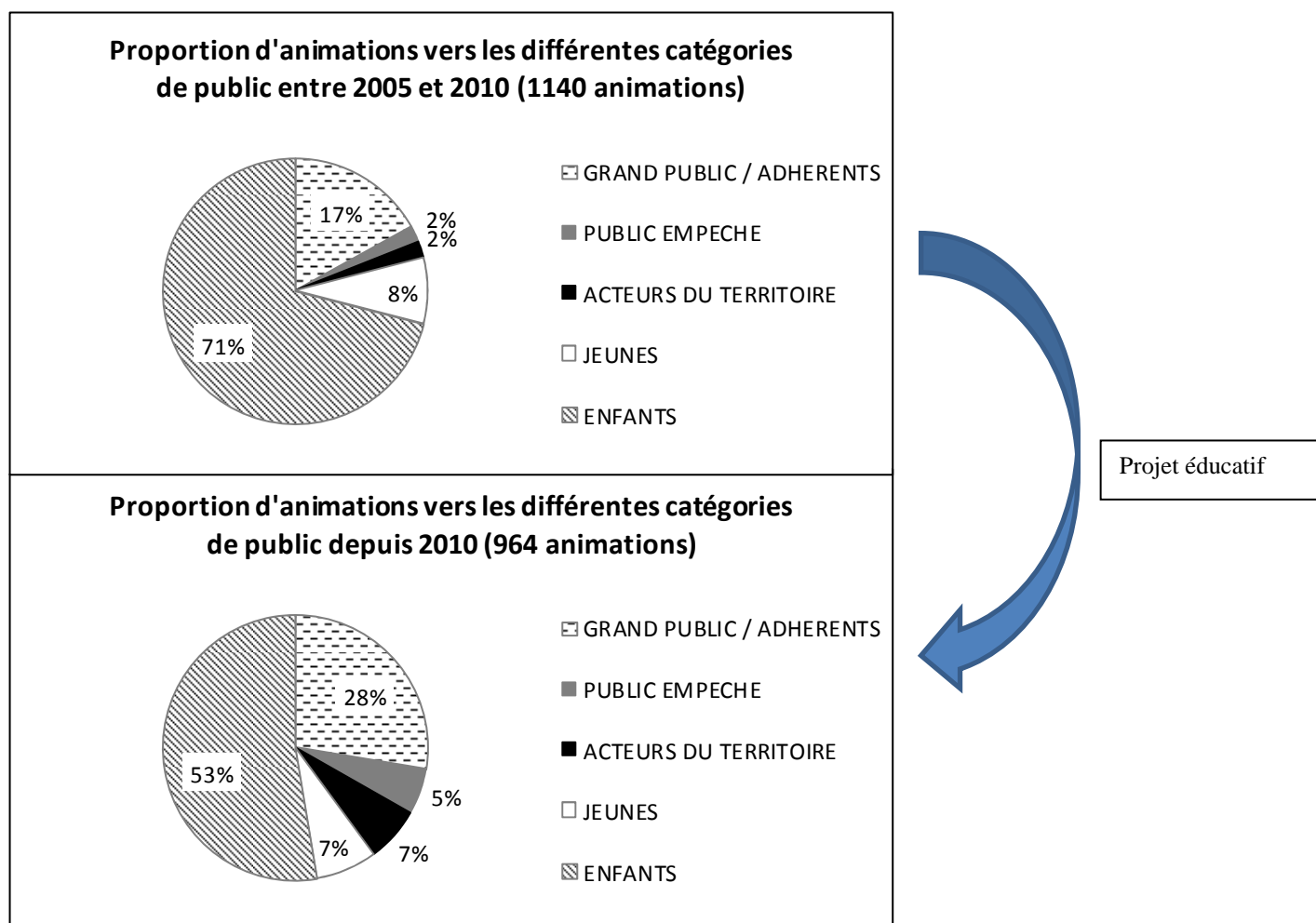
2) FAIRE CONNAITRE :

Le projet éducatif de Lo Parvi a été présenté lors de l'Assemblée Générale de 2010. Il comporte 11 objectifs définis pour 5 ans (année scolaire 10/11 jusqu'à 14/15). Nous commençons donc la dernière année de ce projet éducatif.

En fin d'année scolaire, un bilan global du projet sera mené et une réflexion sur notre action future devra être engagée.

Toutefois, après 4 années d'exercice, nous pouvons déjà mesurer l'impact des orientations choisies. Par exemple, la comparaison des diagrammes circulaires ci-dessous montre la concrétisation des objectifs d'ouverture de notre action vers d'autres publics. Celle-ci s'est traduite par une diminution de notre action vers les enfants (déléguée à des partenaires) et par le développement d'actions en faveur des autres catégories de public.

5

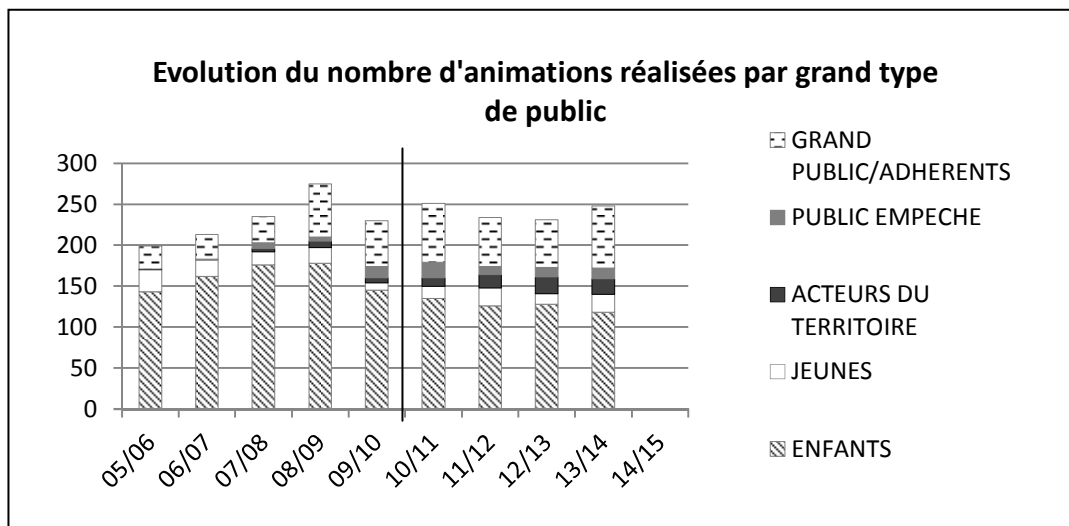


Faire évoluer notre action d'éducation à l'environnement prend du temps et s'inscrit dans la durée. D'où la nécessité d'avoir des objectifs à long terme qui soient évalués annuellement.

Même si les changements d'une année sur l'autre peuvent sembler mineurs, sur la durée du projet éducatif, nous pourrions mieux considérer l'impact des objectifs fixés.

Une analyse complète sera faite à la fin de l'année scolaire, chaque objectif sera donc évalué au regard des cinq dernières années.

- **Objectif P1 : Mettre en place chaque année au moins une action de sensibilisation vers : les enfants, les jeunes, les acteurs du territoire, le public empêché dans sa relation à la nature, le grand public et les adhérents.**



Nous constatons une augmentation du nombre total d'animations réalisées. Ceci s'explique par la réalisation de nombreuses animations par des bénévoles (+ 11 animations par rapport à l'année dernière).

Le grand public et les adhérents ont pu bénéficier de plus d'animations que l'année dernière. Le Groupe de Formation Naturaliste des Adhérents, qui fonctionne sous l'égide de la commission naturaliste, a travaillé cette année sur les 3 modules suivants : forêt, libellules, pollinisation. Nous avons 13 ou 16 participants selon les modules.

En plus des actions traditionnelles (programme de sorties nature, cycles de formation des adhérents), de nouvelles actions ont vu le jour : actions avec un centre social, mise en place d'un groupe d' « auto-perfectionnement » en botanique (cette équipe, qui ne demande d'ailleurs qu'à s'étoffer, fonctionne en autonomie : chacun apporte ce qu'il peut de ses connaissances et on approfondit ensemble), animations menées avec un camping.

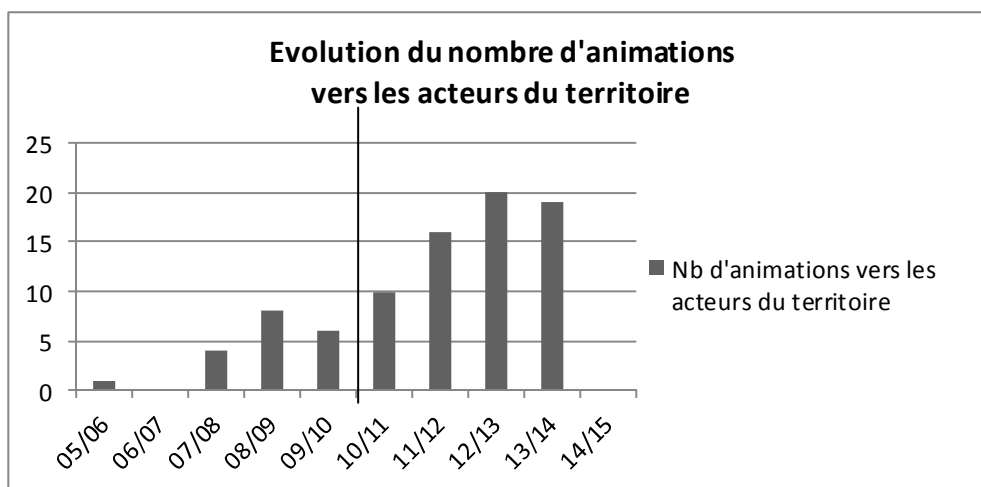
Les actions vers le public « empêché » dans sa relation à la nature ont continué (Institut Médical Educatif, centre pénitentiaire) et leur volume reste stable. Le partenariat avec l'association Issue de Secours vers les Autres (ISA) venant en aide aux personnes à mobilité réduite s'est concrétisé par la réalisation d'animations sur site.

Le volume d'animations réalisées vers les acteurs du territoire s'est stabilisé. Les partenariats engagés jusqu'ici ont pu se pérenniser et ont concerné différents publics : enseignants, élus, salariés de l'entreprise VICAT, techniciens fédération de chasse, personnel du CG38. A noter la mise en place de formations vers des animateurs de centres de loisirs, public que nous n'avons pas touché les années précédentes.

Cette année, plus d'animations ont été destinées aux jeunes. En effet, le club nature adolescent a mieux fonctionné que l'année dernière (4 sorties) et un nouveau partenariat a été mis en place avec un collège. Toutefois, le séjour nature envisagé en 2013 n'a pas pu être mis en place.

Le nombre d'animations à destination des enfants a diminué, mais il reste prédominant. Le développement de notre action vers d'autres publics a impliqué une diminution du temps consacré aux scolaires. 5 écoles ont été renvoyées vers des partenaires locaux faute de disponibilité. A noter que le séjour enfant organisé durant l'été 2013 n'a pas pu être renouvelé en 2014 faute de disponibilité de la personne intervenant conjointement avec Lo Parvi.

Objectif P2 : Augmenter notre action de sensibilisation vers les acteurs du territoire.



Nous observons une légère diminution du nombre d'animations vers les acteurs du territoire.

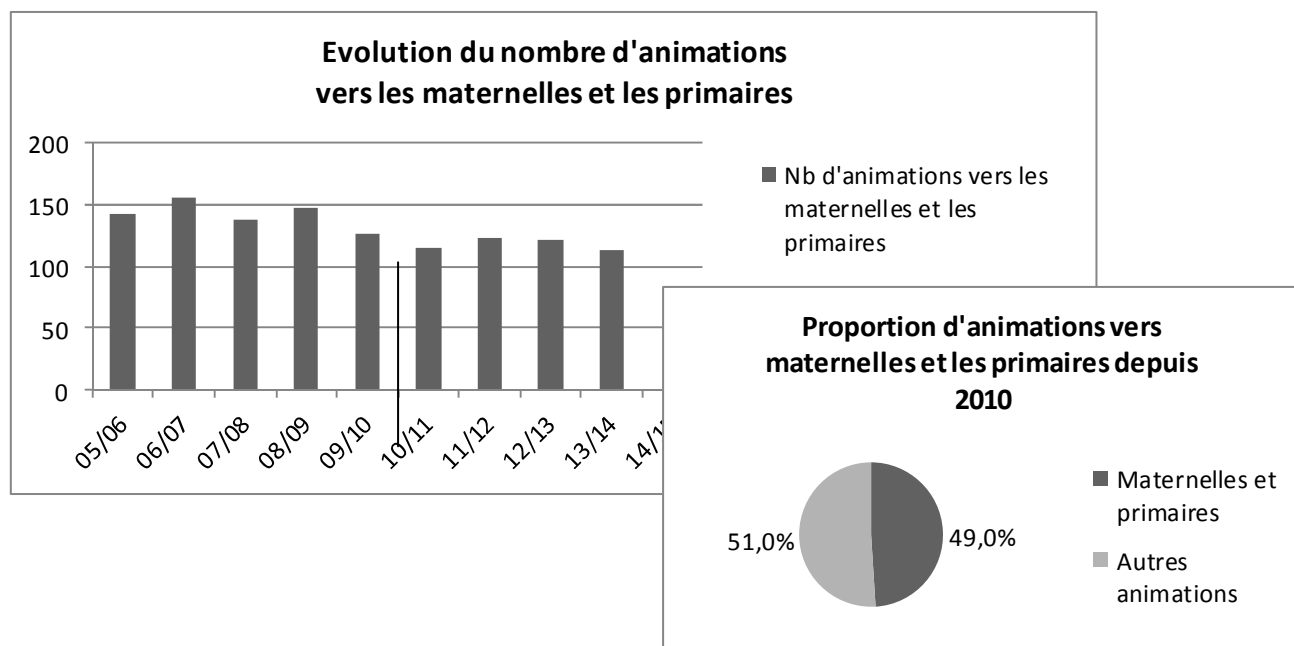
Ceci s'explique par les éléments suivants :

- baisse du nombre d'animation à destination des enseignants : l'année dernière une formation avait été dédoublée à la vue du nombre d'inscrits, ce qui n'a pas été le cas cette année ;
- stabilisation des demandes concernant les animations à destination des élus, du personnel des administrations et des salariés d'entreprises.

En revanche, un nouveau partenariat s'est tissé avec la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu afin de mettre en place des formations à destination des animateurs de centres de loisirs.

Les sorties prévues dans les plans de gestion des ENS sont pour l'instant utilisées pour sensibiliser le grand public.

Objectif P3 : Diminuer notre action vers les maternelles et primaires en déléguant des animations vers des structures partenaires sur le territoire.



Le nombre d'animations réalisées pour les scolaires du premier degré est en diminution par rapport à l'année dernière. Toutefois, il est identique à celui de l'année 2010/2011.

Comme l'année dernière, nous n'avons pas cherché à développer cette action. Nous avons donc répondu à la demande dans la plupart des cas.

Globalement, l'objectif de diminution du nombre d'animations vers les maternelles et primaires n'est que partiellement atteint. Ce public représentait 62% des animations entre 2005 et 2010 pour 51% depuis la mise en place du projet éducatif. Même si une baisse est constatée, il représente une part prédominante de notre activité.

Il reste le public pour lequel il existe de nombreuses sources de financement. Dans le souci d'équilibrer le bilan comptable de notre activité, il est encore difficile de réduire rapidement notre action vers ce public.

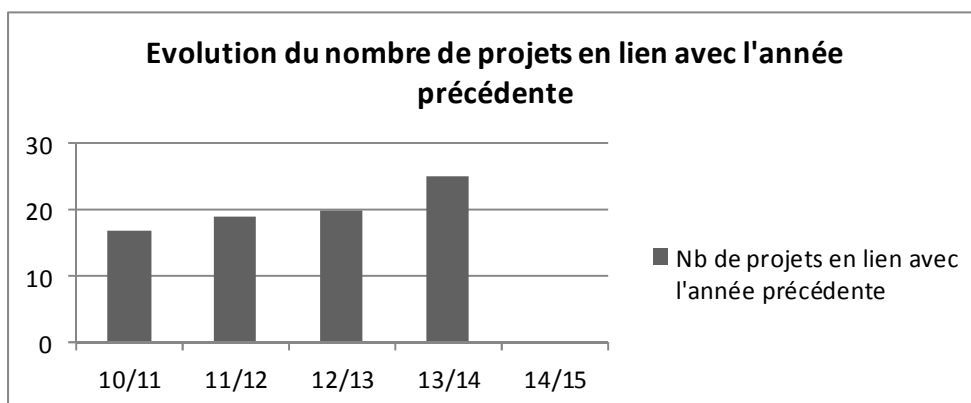
De plus, des partenariats forts ont été établis avec certains enseignants, il est important de continuer ces actions en commun car elles sont riches pour les enfants. Elles sont le support d'une vraie dynamique (formations, groupe de travail, projet faisant émerger d'autres projets dans de nouvelles structures).

Le développement des conventions avec la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu et la Communauté de Communes du Pays des Couleurs, permettra éventuellement d'avoir des financements pour toucher d'autres publics et ainsi être moins tributaire des actions financées dans le cadre scolaire.

A noter que nous avons délégué, à une animatrice indépendante, 5 projets d'écoles qui nous avaient contacté alors que notre planning d'animation était déjà rempli.

Cette année, nous avons fait moins d'animations vers les maternelles (18 ½ j) que l'année dernière (mais volume équivalent à l'année 2010/2011). Le nombre d'animations vers les enfants en cours élémentaire a augmenté (96 ½ j en 13/14 contre 84 ½ j en 12/13).

- **Objectif P4 : Favoriser la mise en réseau des projets et permettre leur pérennisation dans le temps.**



25 projets ont été réalisés avec les mêmes structures que l'année dernière (près de la moitié des structures touchées).

Ce nombre est en progression par rapport à l'année dernière. Certains partenariats initiés en 2012/2013 et ont été pérennisés ; tandis que des partenariats plus anciens ont perduré. Cette

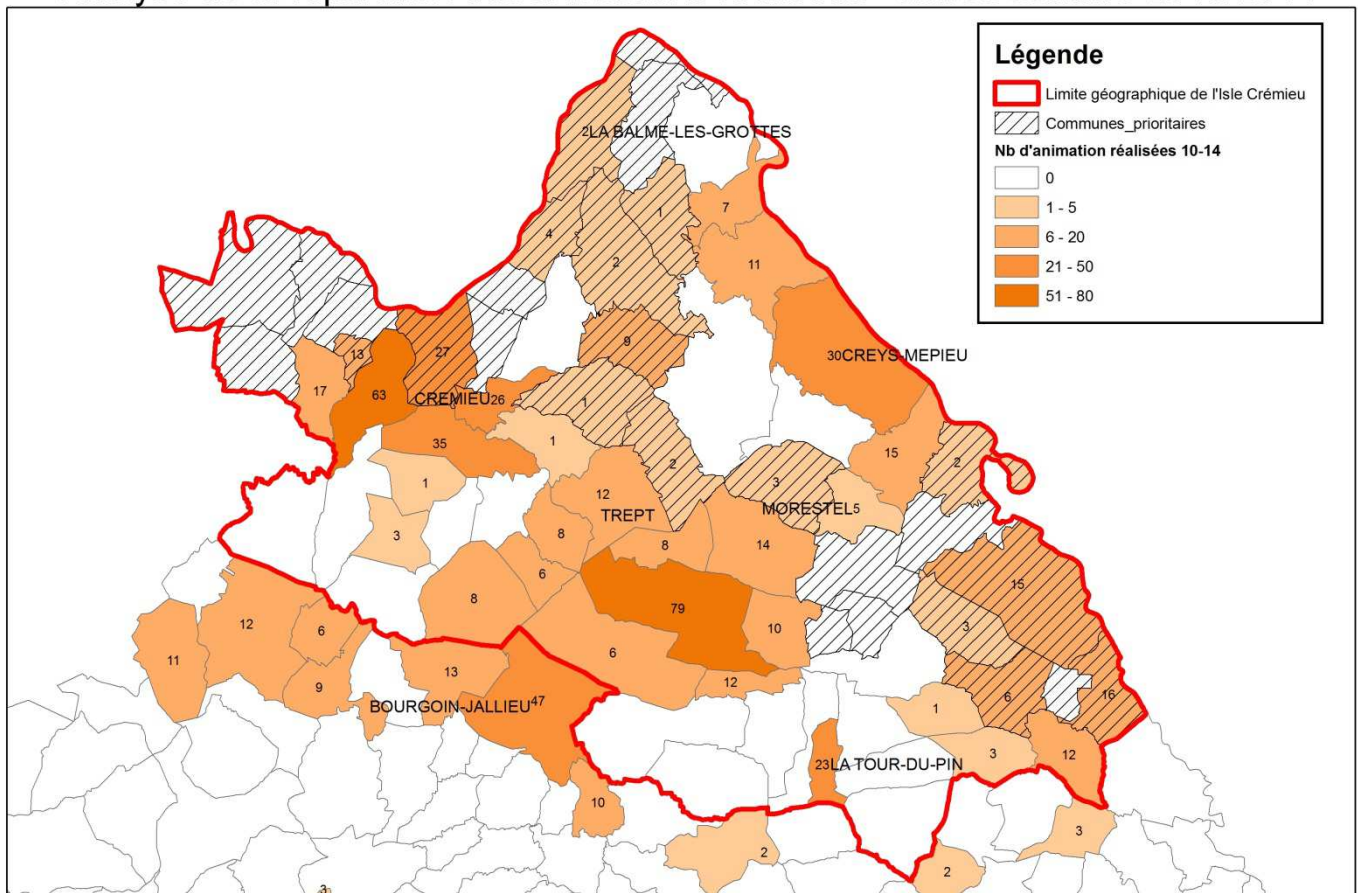
proportion reste raisonnable car elle n'empêche pas l'émergence de nouveaux projets (10 nouvelles structures non touchées jusqu'à présent).

Le travail avec les structures partenaires depuis plusieurs années se révèle riche et provoque l'émergence de nouveaux projets par le biais du « bouche à oreille ».

Le groupe d'échanges de pratiques mis en place en février 2012 a continué de fonctionner. Il permet des échanges entre des personnes impliquées dans l'éducation à l'environnement en Nord Isère (enseignants, animateurs). 6 rencontres ont eu lieu cette année. (Cf objectif S7).

Objectif S1 : Travailler localement (en Isle Crémieu) et augmenter notre action dans les zones peu sensibilisées jusqu'à présent (en priorité à proximité d'espaces gérés).

Analyse de la répartition des animations réalisées - année scolaire 2010/2014



En 2013/2014, 28 animations ont été réalisées sur 6 communes considérées comme prioritaires :

- Les Avenières : 11 animations -> développement du partenariat initié l'année dernière
- Aoste : 8 animations -> continuité de 2012/2013
- Optevoz : 7 animations -> développement du partenariat initié l'année dernière
- Hières sur Amby : 4 animations -> continuité de 2012/2013
- St Baudille de la Tour : 2 animations -> nouveau partenariat avec l'école
- St Romain de Jalionnas -> travail avec une association locale d'archéologie

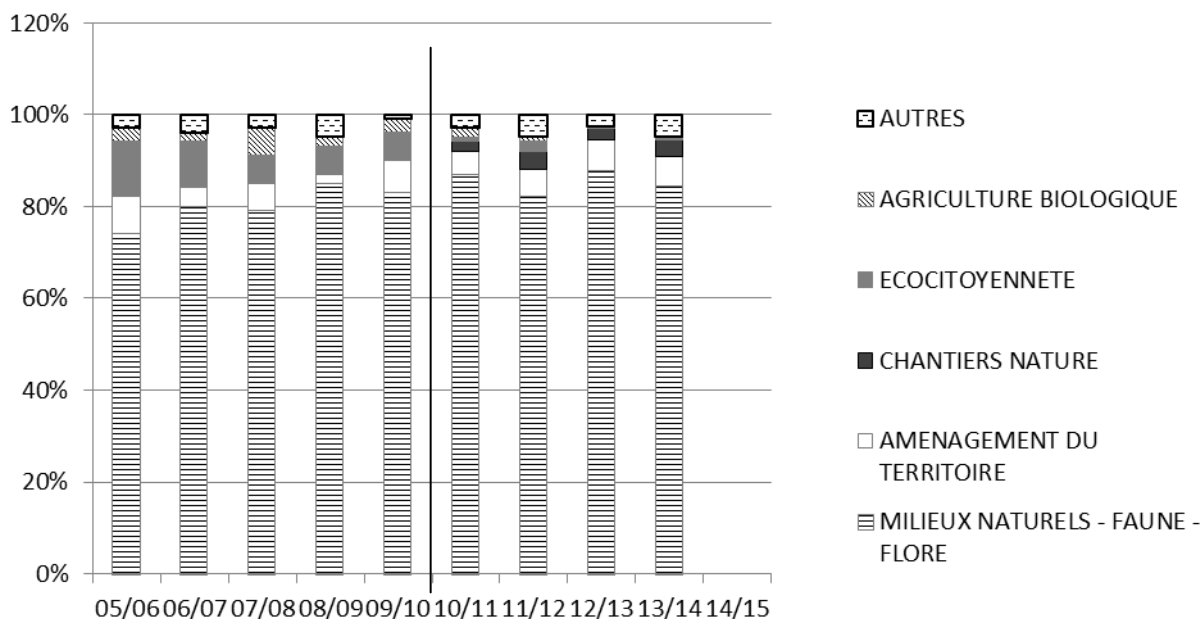
La proportion des animations réalisées sur les communes « prioritaires » est équivalente à celle de l'année dernière (31 animations).

La partie Ouest de notre territoire d'action est toujours aussi peu touchée par nos actions de sensibilisation.

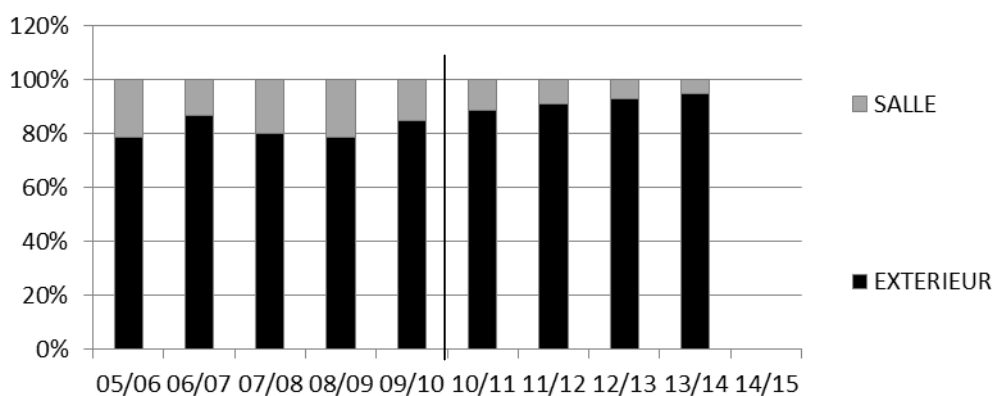
En 2013/2014, nous n'avons pas envoyé de communication aux écoles. Par contre, une nouvelle plaquette a été réalisée. Elle a été envoyée en début d'année scolaire 14/15.

Objectif S2 : Conserver la nature comme point de départ de notre action de sensibilisation, favoriser les sorties dans la nature plutôt que des séances en salle.

Evolution du pourcentage d'animations réalisées par thématiques



Evolution du pourcentage d'animations réalisées en salle et en extérieur

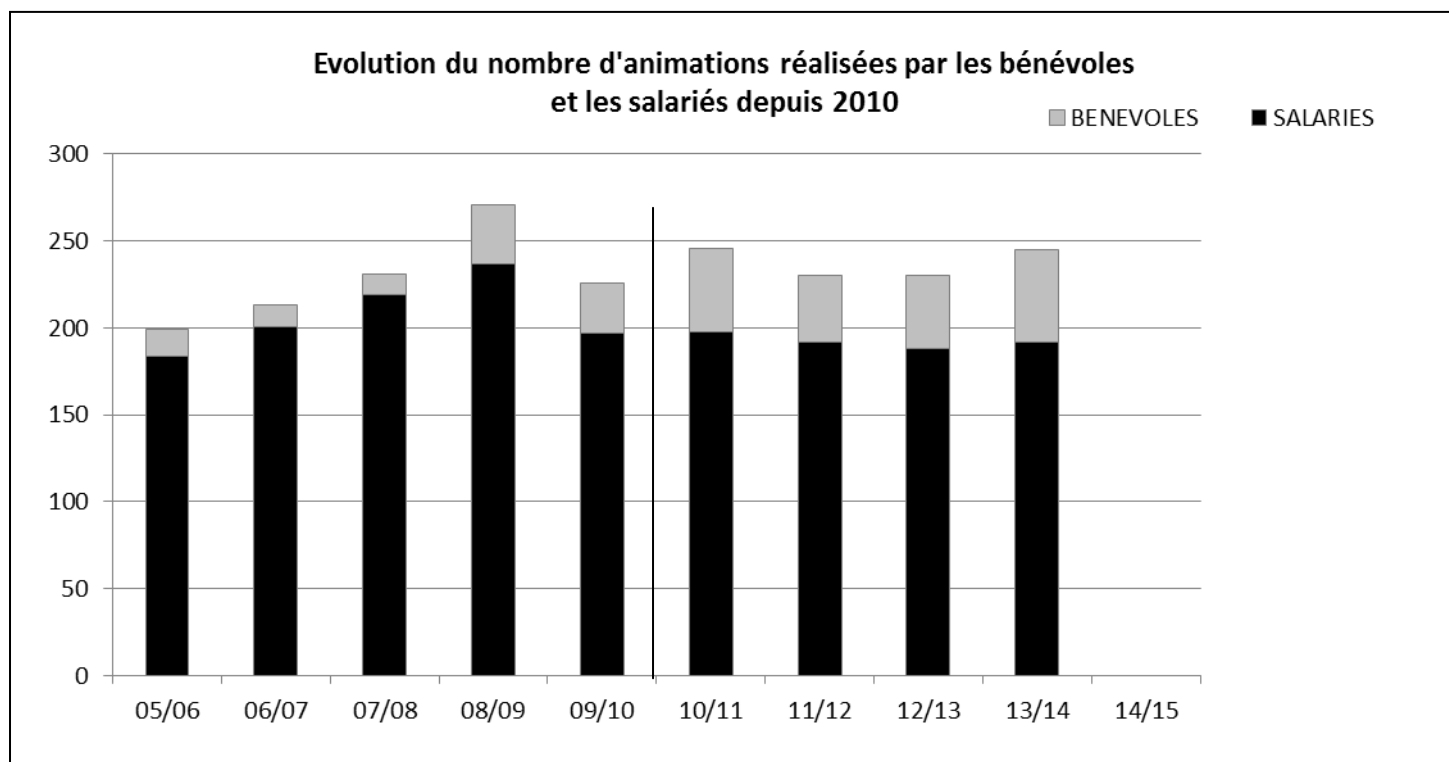


Nous observons une continuité des thématiques abordées, les milieux naturels étant le plus souvent abordés.

Nous continuons à réaliser essentiellement des animations en extérieur. La proportion continue d'augmenter.

Les animations en salle sont principalement liées à la formation des adhérents (préalables aux sessions de terrain) ou à des projections.

- **Objectif S3 : Conserver un volume d'animations (salariées et bénévoles) proche de celui de 2009/2010**



Cette année, le volume d'animations réalisées par les salariés est presque équivalent à celui de 2009/2010. Le volume d'animations mises en place par les bénévoles a légèrement augmenté, ceci s'explique par la réalisation d'animations ponctuelles gérées par les bénévoles.

- **Objectif S4 : Soutenir et inciter la sensibilisation à la nature en Isle Crémieu : création de postes d'éducateurs à l'environnement au sein de structures partenaires.**

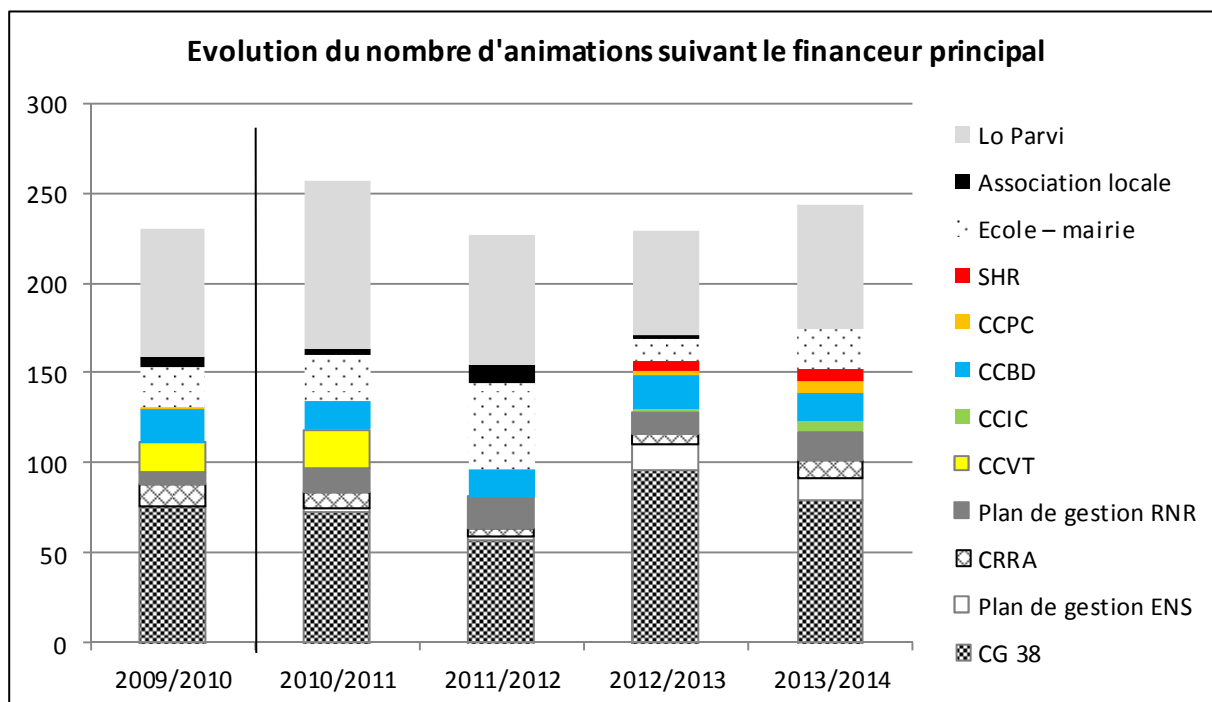
L'animatrice embauchée à la Communauté de Communes des Vallons de la Tour du Pin (CCVT) a quitté ses fonctions durant l'été. Le poste a été de nouveau pourvu en fin d'année 2014.

Quant à l'animatrice nature ayant développé une activité en tant qu'indépendante, son activité a continué en 2013/2014. Ainsi, elle a réalisé 71 ½ journées d'animations cette année (évolution en hausse). A titre comparatif, à Lo Parvi, un mi-temps consacré à l'animation représente approximativement 70 animations.

Objectif S5 : Travailler en réseau : s'investir dans le RENE FRAPNA 38 et être en lien avec d'autres réseaux et partenaires.

RENE	Participation aux réunions mensuelles (2 absences). Participation au week-end du RENE. Participation à un CA de la FRAPNA : explication de l'intérêt de mettre en place une réunion des directeurs des structures du RENE afin de mettre à plat le fonctionnement du RENE et ses actions. Pas d'investissement dans des groupes de travail annexes.
Inspection Académique	Travail en continuité avec l'année précédente avec l'inspection académique de l'Isère (formation sur les projets ENS). Une réunion organisée avec l'inspection académique de l'Isère et l'Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH) afin de mettre en place une formation pour les enseignants spécialisés : pas de suites données. Nouveau partenariat avec les circonscriptions de Bourgoin-Jallieu. Pas d'action avec la circonscription Pont de Chéruy cette année (changement de personnel au sein de l'IEN).
GRAINE Rhône-Alpes	Une rencontre avec un chargé de mission en charge du soutien aux différentes associations du GRAINE : présentation de la base de données animation de Lo Parvi et du projet éducatif. Pas de suite données par le GRAINE.

- **Objectif S6 : Garder de multiples sources de financement. Trouver de nouvelles sources de financements pour les animations non financées actuellement et réalisées par des salariés ; ou, quand les animations le permettent, mobiliser les bénévoles en plus des salariés.**



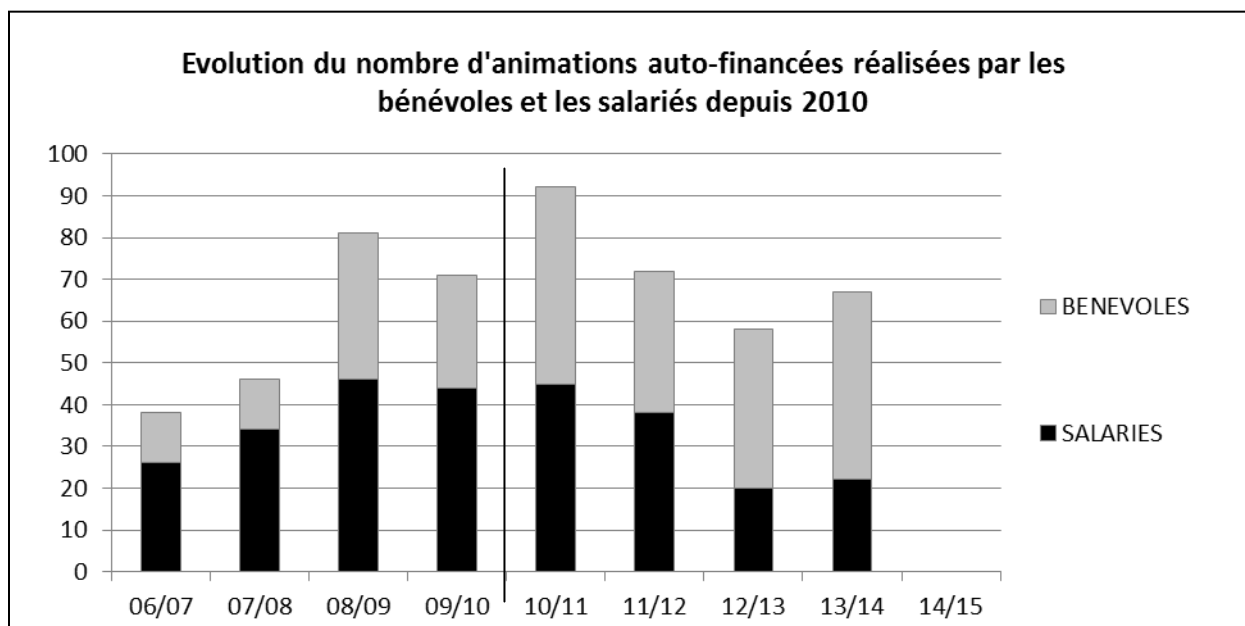
Cette année, la proportion d'animations financées par le Conseil Général (CG) a baissé mais le CG reste le principal financeur (43% des animations financées). Les 57% restants sont répartis entre de multiples financeurs.

La part de la Communauté de Communes du Pays des Couleurs (CCPC) et de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (CCIC) a augmenté, ce qui s'avère très positif. En effet, ces financements sont issus de conventions triennales avec ces structures, ce qui nous assure une certaine pérennité pour ceux-ci.

De même, plusieurs animations sont prises en charge dans le cadre des plans de gestion (définition d'actions sur 5 années), ces financements sont également assez pérennes dans le temps.

Cela s'avère très positif, en effet, ces nouveaux partenaires permettent de financer des animations vers des publics autres que le scolaire : grand public, formations, centre social... De plus, il est essentiel de garder la plus grande diversité possible de sources de financements.

Par contre, les financements dégagés par le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) sont remis en question, nous n'avons pas de visibilité pour 2014/2015.



Nous constatons également que le nombre d'animations autofinancées réalisées par les salariés reste globalement stable.

- **Objectif S7 : Suivre et évaluer notre projet éducatif, adapter nos pratiques pédagogiques, évaluer l'efficacité de certaines actions à partir de cas concrets.**

Associer le conseil d'administration, les adhérents, les salariés, des partenaires à ces réflexions.

Suite au CA de septembre 2013, deux administrateurs se sont impliqués dans les questions d'éducation à l'environnement. Ainsi, plusieurs réunions ont été mises en place pour travailler sur l'émergence d'une commission éducation. Il a été décidé de créer celle-ci dans un objectif de travail concret : réaliser un outil pédagogique sur les étangs. Un appel à participants a été réalisé lors de l'Assemblée Générale d'avril 2014.

Depuis, un groupe de 6 personnes s'est constitué. 2 réunions ont eu lieu, des pistes de travail ont été dégagées.

Le CA de septembre 2014 a été réalisé en 2 parties :

- Témoignage d'un enseignant de Saint Chef suite à un projet mené en partenariat sur plusieurs années à l'étang de Lemps,
- Bilan de l'année écoulée réalisé par Michel Garin et Elvyre Royet (membres du CA en charge des questions d'éducation à l'environnement).

Un bilan annuel (forme identique au présent rapport) a été transmis en amont du CA.

Le groupe d'échanges de pratiques à destination des acteurs de l'EEDD sur le Nord Isère (enseignants, animateurs etc.) se pérennise (6 réunions thématiques réalisées). Une dizaine de personnes le fréquente. Les échanges s'avèrent riches et variés dans une ambiance conviviale.

3) PROTÉGER :

Le volet « protection » du projet associatif de Lo Parvi a été présenté lors de l'Assemblée Générale de 2013. Il comporte 10 objectifs et 76 actions, définis pour 5 années (de 2013 jusqu'à 2017). Un bilan annuel détaillé a été présenté et validé par le Conseil d'Administration en janvier 2015 (disponible à Lo Parvi). Vous trouverez ci-dessous un résumé des actions réalisées en 2014 en fonction des grands objectifs.

15

A) Agir pour la conservation des espèces patrimoniales.

Statut des espèces :

Lo Parvi a transmis ses données de reptiles et d'amphibiens à la LPO pour réaliser l'atlas herpétologique de Rhône-Alpes et actualiser les listes rouges. Les inventaires des coléoptères, des lépidoptères et des chiroptères de la Laurentière ont permis de découvrir des espèces forestières très rares qui devront être prises en compte dans le plan de gestion à venir. Les inventaires malacologiques sur 3 ENS de l'Isle Crémieu (Lemps, Bas, Marsa) ont permis de préciser la répartition de trois espèces très rares dont 2 sont visées par l'annexe 2 de la directive Habitats, faune et flore. L'inventaire des lépidoptères dans la RNR des étangs de Mépieu a permis de trouver de nouvelles espèces patrimoniales (dont une nouvelle espèce pour Rhône-Alpes).

L'inventaire des lichens réalisé par le bureau d'études Evinrude sur l'ENS de l'étang de Lemps a permis de contacter 99 espèces dont 25 nouvelles pour le département de l'Isère et 8 menacées à l'échelle régionale.

Réseau de conservation de la flore :

Lo Parvi a continué le suivi de l'orcanette des sables à St Romain/Verna avec le Conservatoire Botanique Alpin (renforcement de populations). La gestion du site à Iberis de Timeroy se poursuit à Crémieu.

Rainette verte :

Une partie des réaménagements écologiques pour la rainette verte a été réalisée sur les carrières de Courtenay. Des préconisations pour des réaménagements favorables à la rainette verte ont été proposées sur des carrières à Arandon, Courtenay et St Victor de Morestel ainsi que sur de nouvelles mares à créer à Parmilieu (mesure compensatoire lagunage).

Plusieurs suivis de populations ont été effectués sur la RNR Mépieu et des ENS (St Savin, Lemps, Craquenot, etc.)

Espèces emblématiques :

La diffusion des plaquettes de Lo Parvi s'est poursuivie, une réédition de la plaquette batraciens a été nécessaire.

Une communication sur le castor a été réalisée lors du comité de pilotage de l'ENS du lac de Save et étangs de Passins (film et poésie !)

Cistude :

Une étude de la population du marais de Serrières de Briord (01) a été réalisée en partenariat avec le CEN Rhône-Alpes. Des solariums artificiels ont été installés aux étangs de Passins et à l'étang de Gôle. Lo Parvi a encadré avec Stéphanie Thienpont la formation à la capture de cistudes pour des permanents de différentes structures dans le cadre du Plan National d'Actions. Lo Parvi a participé aux réunions du réseau Cistude (PNA et PRA).

Un bilan des connaissances acquises sur l'étang de Lemps a été présenté lors du séminaire de la commission scientifique de Réserves Naturelles de France (RNF).

Des préconisations pour des réaménagements de carrières favorables à la cistude ont été proposées à Arandon.

Ecrevisse à pieds blancs :

Prospections et découvertes de petites populations sur des affluents du Catelan.

Participation à la réalisation du plan de gestion de l'ENS de St Sorlin et de l'ENS de la Chapelle de la Tour (extension aux ruisseaux hébergeant l'écrevisse à pieds blancs).

Chauves-souris :

Les colonies de reproduction connues autour de la RNR des étangs de Mépieu ont été contrôlées. Des nichoirs à chiroptères ont été réalisés dans l'ancien bâtiment Vicat situé dans la carrière à proximité de la RNR de Mépieu. Une étude sur la Laurentière a permis de localiser 3 gîtes (dont un dans un hangar) de chauves-souris.

Centre des soins pour animaux sauvages :

Plusieurs animaux blessés ont été transportés auprès du centre de soins « le Tichodrome »

B) Augmenter la surface des espaces naturels protégés dans l'Isle Crémieu et contribuer à leur gestion.

Réserve Naturelle du Haut Rhône :

Le comité consultatif a été créé par arrêté préfectoral et s'est réuni en décembre 2014. Lo Parvi en est membre. Lo Parvi s'est rapproché du Syndicat du Haut Rhône (SHR) pour l'aider à candidater à la gestion de la RN.

Compléter le réseau d'Espaces Naturels Sensibles :

L'ENS du marais de la Tour du Pin a été labellisé par le Conseil général. Plusieurs préparations de nouveaux ENS sont en cours et devraient aboutir en 2015.

Mise en place d'un ENS sur les paléo-méandres du Bouchage/Les Avenières :

Travail réalisé avec le Syndicat du Haut Rhône (SHR) sur la gestion de parcelles (ACCA + commune du Bouchage et des Avenières) situées dans les paléoméandres de l'Huert dans le cadre d'un contrat biodiversité du Haut Rhône avec la Région et différents partenaires.

Animation des sites ENS locaux auprès des collectivités locales :

Accompagnement de la réalisation des notices de gestion de la carrière de Lemps et de St Sorlin de Morestel. Participation à la réalisation du plan de gestion de l'ENS des fontaines à la Chapelle de la Tour, du marais de la Besseye (St Romain-Villemoirieu), de la tourbière de Tignieu-Jamezieu. Participation au comité de pilotage des différents ENS actifs et suivi de plusieurs actions de gestion.

Réserve biologique forestière sur la forêt domaniale de Moréans :

Un contact a été pris avec la personne en charge des réserves biologiques forestières à l'ONF Isère. Le projet est abandonné car la surface est trop faible pour que l'ONF puisse porter une réserve biologique forestière. Le plan d'aménagement de la forêt de Moréans a été revu pour intégrer plus d'actions pour la biodiversité (ilot de senescence, ilot de vieillissement, amélioration du taillis vers un taillis sous futaie).

ENS départemental du lac de Save :

L'acquisition du lac de Save a été réalisée par le Conseil général en début d'année 2014. Plusieurs conventions et acquisitions sont en cours et prévues dans le cadre de l'extension du site.

Un salarié de Lo Parvi est installé sur place dans un des bâtiments ainsi que deux stagiaires 6 mois par an. Gestion effective des étangs de Passins suivant le plan de gestion, état initial en cours du Lac de Save, du marais de Peysse et de la Laurentière (faune, flore, milieux, hydrogéologie). Etude de l'état écologique de la forêt Laurentière par commission forêt.

ENS départemental de l'étang de Lemps :

Gestion effectuée suivant le programme du plan de gestion. Les nouveaux référents Lo Parvi sur le site sont Christel Platel (salariée) et Alain Ferrié (bénévole membre du CA).

Agriculture à Haute Valeur Naturelle :

Poursuite de la gestion des prairies sur l'étang de Lemps avec un agriculteur bio et local. Poursuite du maintien des prairies sur la RNR des étangs de Mépieu avec 2 agriculteurs locaux. Mise en place d'un pâturage avec un agriculteur local sur l'ENS étangs de Passins et sur le lac de Save. Poursuite du pâturage sur l'ENS des communaux de Trept avec agriculteur local.

Site Natura 2000 :

Sensibilisation de certaines communes à Natura 2000 à travers le projet agro-environnemental et climatique (PAEC).

Réserve Naturelle Régionale (RNR) des étangs de Mépieu :

Deuxième année du 3^{ème} plan de gestion réalisée conformément au programme. Contacts pris avec des propriétaires pour envisager une gestion conservatoire sur leurs parcelles en périphérie de la réserve.

Réseaux de gestionnaires :

Participation au congrès et AG de RNF + commission scientifique (8 jours). Participation aux groupes régionaux de RNF ; commission police de la nature, gestion et scientifique (3 jours)

Participation au comité de pilotage du pôle régional gestion piloté par le CEN Rhône-Alpes.

Participation à la commission technique et scientifique d'examen des plans de gestion des ENS du département de l'Isère.

ZNIEFF :

Récolte des données naturalistes dans la base de données de Lo Parvi en vue de la révision à venir.

C) Participer à la protection et à la gestion de l'eau et des zones humides.

Contrat de rivière sur les affluents du haut Rhône :

Prise de compétences des communautés de communes (CCPC et CCIC) réalisées en début d'année 2014. Travail partenarial avec la CCPC, le syndicat des marais de Morestel, le syndicat des marais de Bourgoin et le SHR pour la gestion des cours d'eau et fossés. Mise en place d'une action de gestion des embâcles sous les ouvrages routiers avec la CCPC et l'ONF (chantiers Prodepare).

Diagnostic écologique des affluents du Catelan :

Prospection de terrain terminée, 60 km sur 4 affluents: le ruisseau de l'Enfer, le ruisseau de Chaligneu, le ruisseau de Saint Marcel-Bel-Accueil, le ruisseau de Saint Savin et ses affluents (le tiers restant).

Mise en place de plans de gestion de zones humides avec le SMABB :

Une partie de l'inventaire de terrain du marais d'Olouise (faune, flore, habitats) a été réalisé.

Mesures compensatoires zone humide :

Labellisation du site du marais de la Tour en ENS par le Conseil Général. Prospection de terrain réalisée pour assurer le suivi des mesures compensatoires de la CCVT.

Travail avec la CCPC pour la mesure compensatoire « Zone Humide » de la ViaRhona, site trouvé sur Bouvesse-Quirieu (remise en eau d'un marais drainé).

Travail avec la CC des vallons du Guiers pour mesures compensatoires ZH d'Aoste (déviation + ZAC). Sites trouvés partiellement sur Aoste, d'autres en attente de validation par l'Etat.

Mesure compensatoire du syndicat des eaux Dolomieu Montcarra réalisé sur Sermérieu (déremblayage zone humide).

Aide de la CCBD à répondre à l'appel d'offre sur la préservation des zones humides (site du marais de Crucilleux et du Ver sur Vignieu-Saint Chef).

Aide du syndicat des eaux du plateau de Crémieu pour réalisation mesure compensatoire zone humide à Parmillieu (lagunage).

Captages d'Alimentation en Eau Potable :

Suivi des réunions de bilan annuel sur Sermérieu et Bouvesse-Quirieu.

Participation à la réunion annuelle sur la limitation de l'emploi des engrais et pesticides piloté par la Chambre d'Agriculture (opération Terre et Eau). Participation à l'élaboration du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu (intégrant les captages eau potable, zones humides, ENS, corridors biologiques et Natura 2000) porté par la CCIC.

D) Limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et développer les réaménagements écologiques.

Commission Départementale Nature Paysages et Sites groupe carrières :

Participation active aux 3 réunions de la commission départementale des carrières.

Comités de suivi des carrières de l'Isle Crémieu :

Participation au suivi des carrières de : St Romain de Jalionas, Porcieu-Amblagnieu, Courtenay, Bouvesse-Quirieu et Creys-Mépieu.

Travail avec les carriers :

Travail avec la société Perrin pour les projets de carrières de Passins et d'Arandon (extension), travail avec la société Favier pour la carrière de Courtenay et l'extension de la carrière Arandon. Travail avec le bureau d'études « CEM » concernant l'extension de la carrière d'Annoisin-Chatelans et l'extension de la carrière de Trept. Travail avec la société Val pour l'extension de la carrière St Victor de Morestel.

Réaménagements écologiques en cours sur la carrière du Peillard à St Romain de Jalionas, la carrière Morel à Vertrieu, la carrière Favier à Courtenay, la carrière Vicat à Creys-Mépieu et la carrière du marais de Boulieu à Courtenay.

Carrières illégales :

Carrières illégales découvertes à Porcieu-Amblagnieu, Bouvesse-Quirieu et Arandon, stoppées immédiatement. RV pris avec le carrier incriminé pour faire arrêter les infractions, signalement à la DREAL.

E) Lutter contre la fragmentation des paysages par les infrastructures linéaires et l'étalement urbain.

Gazoduc de l'arc lyonnais :

Le projet a été abandonné par la commission nationale de l'énergie.

Ecluse de Brégnier-Cordon :

Participation à la réunion de restitution de l'étude préalable à l'incidence Natura 2000 du projet d'écluse de Brégnier-Cordon.

Sensibilisation des élus locaux aux coûts et problèmes de l'écluse et de l'utilisation de la rente du Rhône.

Le dossier d'étude d'impacts a été lancé officiellement en fin d'année 2014 par la CNR. Lo Parvi a transmis ses données faune flore.

Equipements des lignes électriques :

Les négociations avec ERDF n'ont pas été reprises suite au changement d'interlocuteurs. ERDF a en parallèle signé une convention avec la LPO et le Conseil général de l'Isère.

Véloroute (ViaRhôna) :

Lo Parvi a aidé la CCPC à finaliser son dossier d'études d'impacts. L'enquête publique s'est déroulée en automne 2014. Un appel d'offres pour les entreprises de travaux publics a été lancé pour la réalisation de l'ouvrage à partir de 2015.

Déviations de villages :

Travail sur les mesures compensatoires de la déviation d'Aoste avec la communauté de communes des vallons du Guiers et le Conseil général. L'étude de faisabilité de la déviation de Flosailles se poursuit.

Passages à faune :

Le passage réalisé sur la RD vers l'ENS de l'étang de Marsa est fonctionnel pour les batraciens.

Le passage à faune (notamment castor) sous la RD 1075 à hauteur des étangs de la Serre, prévu dans le cadre de la ViaRhôna, a été validé par l'enquête publique. Il devrait être réalisé en 2015.

L'étude de faisabilité de l'aménagement du seuil et du passage à faune sous le pont de la Save en aval des étangs de Passins a été réalisée. L'enquête publique a validé le projet qui devrait être réalisé en 2015 par le Conseil général.

F) Maintenir une veille contre les pollutions des écosystèmes.

Diminution du volume des déchets verts :

Le broyeur de Lo Parvi a été emprunté 99 fois pour 209 heures d'utilisation dans 90 jardins. Le partenariat s'est poursuivi avec le SICTOM de Morestel en 2014. Ce dernier s'est équipé d'un broyeur professionnel pour les communes.

Décharges sauvages :

La commission veille écologique a repéré et dénoncé 18 décharges sauvages sur : Aoste (1), Arandon (1), Corbelin (1), Courtenay (1), Dolomieu (1), Fitilieu (1), La Balme les grottes (1), Les Abrets (1), Leyrieu (3), St Ondras (1), Trept (2), Verna (2), Veyrin-Thuellin (1), Vézeronce-Curtin (1). Plusieurs dossiers ne sont pas encore réglés.

Déchets toxiques :

Participation aux commissions locales d'informations et de surveillance (CLIS) de la décharge autorisée de Cessieu et de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu.

Signalement d'un déversement de polluants (polychlorobiphényles) à St Clair de la Tour lors d'un vol de métaux dans un transformateur. Des bidons d'acide ont été déversés à Corbelin mais l'impact n'a pas pu être prouvé.

Des problèmes de véhicules hors d'usage (VHU) stockés de manière illégale à Corbelin et Fitilieu ont nécessité l'intervention de l'administration. Une filière de récupération des VHU à moindre coût semble se dessiner. Lo Parvi est intervenu auprès du SICTOM de Morestel afin d'organiser une filière de récupération des plaques d'amiante. Lo Parvi a participé à l'enquête publique de l'entreprise « MTB recyclage » à Trept.

Mâchefers :

La DREAL a autorisé l'utilisation du Mâchefer sur la ZAC de St Chef...La réglementation confirme la possibilité d'utilisation sur plateforme et sous couche routière. L'APIE et FNE suivent ce dossier.

Carte des anciennes décharges :

Lo Parvi a signalé dans des documents d'urbanisme la présence d'anciennes décharges à Arandon et au Passage.

Pollution lumineuse :

La plaquette de la Frapna est distribuée sur les stands de Lo Parvi. Une sortie sur les étoiles (et la pollution lumineuse) a été organisée par Lo Parvi avec l'aide d'une association spécialisée de Sermérieu dans le cadre de son programme de sorties annuelles. Nous avons participé (relecture) à la création d'un outil pédagogique sur la nuit réalisé par le RENE FRAPNA 38.

Engins de loisirs motorisés :

L'ONCFS a verbalisé quelques contrevenants sur l'Isle Crémieu.

Le chemin d'accès à l'ENS de l'ancienne carrière de Lemps de Dizimieu a été fermé aux véhicules à moteur. Le chemin d'accès ouest au marais de l'Ambossu a été fermé aux véhicules à moteur.

Veille écologique :

11 réunions de la commission veille écologique de Lo Parvi. Une réunion conjointe avec les salariés Frapna (réseau veille éco et juriste). 2 formations (déchets et utilisation du site internet du REVE)

Mission Inter service de l'Environnement :

Participation à l'action mutualisée police avec l'ONCFS. Participation au groupe « police » régional du réseau des réserves de Rhône-Alpes.

G) Promouvoir une gestion forestière favorable à la biodiversité.

Bonnes pratiques forestières :

Inscription d'une partie de la forêt de la Garenne (Morestel) dans le réseau FRENE (forêt en libre évolution).

Mise en place du plan de gestion forestier et des îlots de senescence dans le bois de Champdieu (RNR des étangs de Mépieu).

Travail avec l'ONF pour réaliser le plan d'aménagement de la forêt de Creys-Mépieu. Maintien des îlots de senescence sur plusieurs ENS (étangs de Passins, étang de Lemps, ancien méandre du Saugey).

Obtention de mesures compensatoires « boisées » (îlots de senescence et vieillissements) pour la carrière de Passins (Perrin) et la carrière d'Arandon (Favier).

Réalisation de relevés forestiers sur la Laurentière pour le futur plan de gestion.

Conversion des boisements :

Mise en place du plan de gestion forestier dans le bois de Champdieu (RNR des étangs de Mépieu) qui favorise le taillis sous futaie.

Lo Parvi a transmis ses informations à un expert forestier pour la réalisation du plan simple de gestion d'une forêt privée à Siccieu.

Enrésinement et plantations de peupliers :

Proposition du plan de gestion du marais de Sermérieu de limiter la plantation de peupliers.

Lo Parvi a participé à la rédaction du règlement de semis et boisements des Avenières qui prévoit de limiter la plantation de peupliers sur certains secteurs sensibles et d'interdire la plantation de conifères.

H) Favoriser une gestion raisonnée des jardins et espaces verts.

Gestion « raisonnée » des espaces verts :

Lo Parvi est intervenu aux côtés de la CCIC pour conseiller la mairie de Frontonas sur la gestion différenciée d'un espace vert communal.

Fauche tardive des bords de route et chemins :

La CCIC a signé la charte de non utilisation de pesticides et a réalisé un suivi des espèces végétales exotiques envahissantes.

Plantation de haies d'essences locales :

Durant l'hiver 2013/2014, 53 plantations de haies ont été effectuées dans le cadre de la mesure mise en place par la CCPC avec le soutien du Conseil général et 50 plantations de haies réalisées sur le territoire de la CCVT.

Refuges pour la faune et la flore sauvage dans les jardins :

Constitution d'un groupe de travail, création d'un PowerPoint de présentation d'un exemple de réalisation.

Jardinage biologique :

1 Article a été rédigé dans la circulaire + 1 sortie a été prévue dans le programme des sorties annuelles de Lo Parvi.

Broyage des végétaux et BRF :

Le broyeur de Lo Parvi a été utilisé 209 heures en 2014 dans 90 jardins grâce au partenariat poursuivi avec le SICTOM de Morestel en 2014. Du BRF a été utilisé pour pailler la haie le long du cheminement doux de la RNR de Mépieu et la nouvelle haie de l'ENS de l'étang de Lemps.

Création de mares :

Création d'une mare à la Laurentière et d'une mare sur la RNR de Mépieu. Création d'une mare à Hières sur Amby (mesure compensatoire CCIC pour la création d'un carrefour giratoire). Création d'une mare à St André le Gaz (mesure compensatoire ZH).

Espèces introduites envahissantes :

La CCIC a réalisé un suivi des espèces végétales exotiques envahissantes en bord de route. Lo Parvi a réalisé un bilan des espèces introduites envahissantes sur les ENS du Lac Clair et des mares de Craquenot, des étangs de Passins et de la RNR des étangs de Mépieu. Des informations ont été données aux mairies de Sermérieu et Veyrin-Thuellin sur l'ambrosie.

I) Participer au développement d'une agriculture respectueuse de la protection des sols et de la biodiversité.

21

Agriculture biologique :

Un article paru dans la circulaire.

Agriculture à Haute Valeur Naturelle :

Participation à l'élaboration du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu porté par la CCIC.

Circuits courts :

Un article dans la circulaire de Lo Parvi.

Mesures Agro Environnementales :

98 contrats en cours dans le cadre des MAET Natura 2000 Isle Crémieu. 9 contrats en cours (4 à Sermérieu et 5 à Bouvesse-Quirieu) dans le cadre de la protection des captages d'eau potable. 6 contrats en cours dans le cadre de la MAET zones humides du marais de la Tour du Pin. Participation à l'élaboration du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu porté par la CCIC pour le nouveau dispositif devant prendre le relais des précédentes MAET.

J) Inciter aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables respectueuses des milieux naturels.

Gaz de schistes :

Relais de l'information des manifestations auprès du CA et des adhérents de Lo Parvi.

Barrages hydroélectriques du Rhône :

Participation à la réunion de préparation des prochaines chasses (sédiments fins coincés dans les ouvrages suisses principalement) du Rhône (2016). Intervention avec la Frapna pour proposer des modifications de protocole.

Gazoduc de l'arc lyonnais :

Ce projet a été abandonné (au moins de manière temporaire) par la commission nationale de l'énergie.

Projets utilisant des énergies renouvelables :

Un projet d'usine de méthanisation (valorisation déchets usine Jambons Aoste + déchets agricoles) est en cours d'élaboration à Aoste.

Un projet d'usine de méthanisation est arrivé en enquête publique en fin d'année 2014 sur la commune d'Anthon, il pose de nombreuses questions (dimensionnement, épandage, etc.).

Pour Lo Parvi

La Secrétaire
Martine Ravet

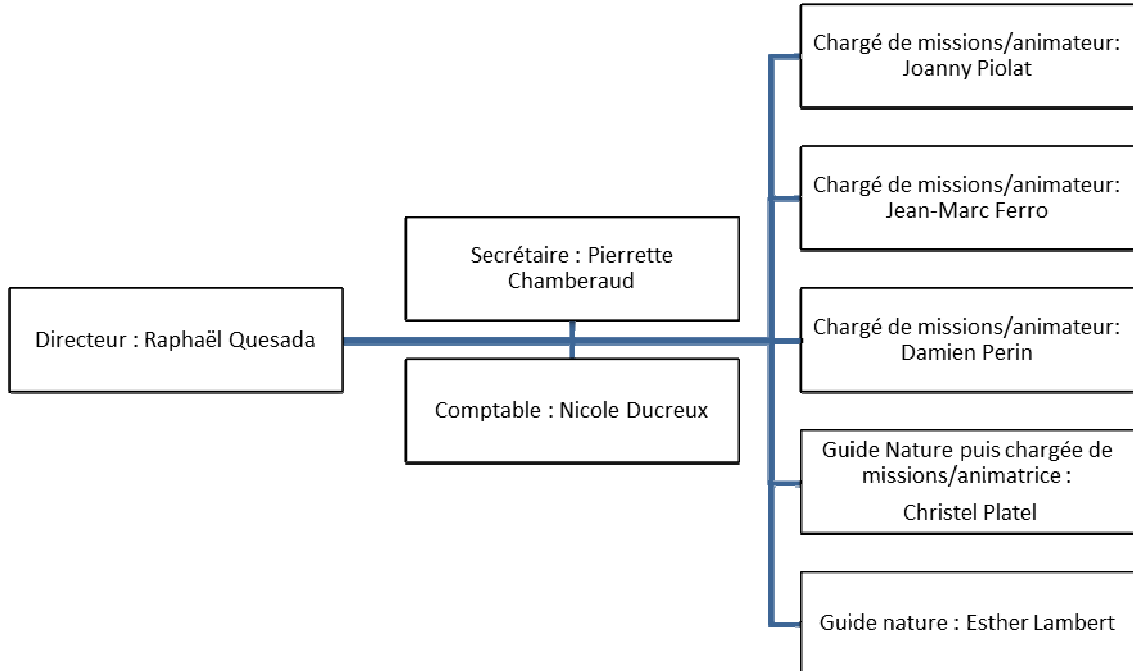
Le Secrétaire adjoint
Jean Collonge

Le Directeur
Raphaël Quesada

Sigles utilisés :

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée
AG : Assemblée Générale
APIE : Association Porte de l'Isère Environnement
APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
BRF : Bois Raméal Fragmenté
CA : Conseil d'Administration
CC : Communauté de Communes
CCBD : Communauté de Communes des Balmes Dauphinoises
CCIC : Communauté de Communes de l'Isle Crémieu
CCPC : Communauté de Communes du Pays des Couleurs
CCVT : Communauté de Communes des Vallons de la Tour
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CG : Conseil Général
CLIS : Commission Locale d'Information et de Surveillance
CMR : Capture-Marquage-Recapture
CNR : Compagnie Nationale du Rhône
CR : Conseil régional
DREAL : Direction Régionale de L'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement
EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable
ENS : Espace Naturel Sensible
ERDF : Electricité Réseau Distribution France
FNE : France Nature Environnement
FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement
IGN : Institut Géographique National
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MAET : Mesures Agri-Environnementales
ODS : Observatoire Des Saisons
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF : Office National des Forêts
PAEC : Projet Agro Environnemental et Climatique
PNA : Plan National d'Actions
PRA : Plan Régional d'Actions
RD : Route Départementale
RENE : Réseau Education Nature et Environnement
REVE : Réseau Veille Ecologique
RN : Réserve Naturelle
RNF : Réserves Naturelles de France
RNR : Réserve Naturelle Régionale
SHR : Syndicat du Haut Rhône
SICTOM : Syndicat Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères
SMABB : Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Bourbre
VHU : Véhicule Hors d'Usage
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZH : Zone Humide
ZNIIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Organigramme des permanents en 2014



Stagiaires Master :

Florian Basset : affluents du Catelan
Mélanie Hugon : affluents du Catelan
Léa Marcilly : affluents du Catelan
Lucie Lopes-Ferreira : ENS Lac de Save

Stagiaires collège/lycée :

Louis-Sol Fillon : ENS Etang de Lempis
Laureline Marrot : Cistude
Solène Surnon : stage d'observation
Sébastien Waterlot : stage d'observation

Organigramme bénévoles 2014

Membres du Conseil d'Administration :

Françoise Blanchet, Marc Bourrely, Jean Collonge, Hortensia Dametto, Stéphane Dardun, Alain Ferrié, Marcel Feuillet, Michel Garin, Murielle Gentaz, Grégory Guicherd, Annette Micoud, Anne Misseri, Lucien Moly, Jean-François Moyne, Pascale Nallet, Martine Ravet, Elvyre Royet, Christian Ruillat

24

Membres du Bureau :

Présidente : Murielle Gentaz
Vice-Président : Marc Bourrely
Trésorière : Hortensia Dametto
Trésorier adjoint : Marcel Feuillet
Secrétaire : Martine Ravet
Secrétaire adjoint : Jean Collonge
Lucien Moly : Président d'honneur

Responsables des commissions et groupes de travail :

Communication : Annette Micoud
Circulaire : Lucien Moly
Veille écologique : Christine Berger
Forêt : Paul Dametto
Education : Elvyre Royet
Naturaliste : Grégory Guicherd
Groupe formation : Jean Collonge
Groupe protection : Murielle Gentaz
Bibliothèque : Claudette Gradi
Agriculture: Claude Bouvier



Rapport financier 2014

Analyse du budget réalisé :

Cette année contrairement à l'an dernier, nous n'avons pas eu de modification à apporter au Budget Prévisionnel voté lors de la dernière Assemblée Générale. Par contre, nous avons regroupé les comptes de l'ASSEDIC et de l'URSSAF, nous réglons tout à l'URSSAF et cela facilite notre comptabilité. Ce regroupement en un seul compte ne modifie en rien le total des sommes prévues et votées lors de l'AG.

Les charges réalisées sont de 372 583,29 € donc légèrement moins que prévu de 20 917 €. Cela vient principalement des postes « charges de personnel » nous avons trop prévu, en sachant que cela nous évite parfois de mauvaises surprises.

En ce qui concerne les produits réalisés 384 695,47 €, nous sommes très près de nos prévisions : 1 855 € de différence.

Résultat positif : 12 112, 18 €

Etant donné la conjoncture nous avons fait un bon exercice 2014, bien que le résultat soit inférieur à celui de l'an passé. Nous ne sommes pas là pour faire des excédents, et, une gestion prudente doit se solder par un résultat soit équilibré soit légèrement excédentaire ce qui nous permet de dégager un peu de trésorerie.

Encore merci à toute l'équipe de Lo Parvi pour son investissement et son excellent travail.

Trésorerie : tous comptes confondus : **161 477 €** au 31/12/2014

C'est plus que l'an dernier, (en sachant que les quatre derniers mois de loyers de 2014 de notre local de Cozance ont été réglés en février 2015, la perception ayant du retard dans ses appels, que nous n'avions pas reçu les factures d'honoraires, et que les salaires et la prime ont été versés tout début 2015). Cette somme pourtant importante ne représente que 4,5 mois d'avance de trésorerie. Je rappelle que nous faisons un travail rythmé sur le cycle des saisons et que nous passons donc plusieurs mois sans avoir de rentrée d'argent.

En 2015 nous avons l'embauche d'une personne en un CDI à temps partiel (35 h/mois) et une autre en CDD d'un an à temps plein (35h/semaine) et, nous aurons à faire l'avance des salaires et des charges sociales pour les deux guides nature sur 4 mois....

Pour être complètement à « l'aise », il nous faudrait 6 mois d'avance en trésorerie.

BILAN - ACTIF :

25 000 *Augmentation des immobilisations* : nous avons fait évoluer le parc informatique : achat de matériel, systèmes d'exploitation et logiciels (11 190 €).

4687 *Débiteurs et créditeurs divers produits à recevoir* : ce sont essentiellement les subventions d'objectifs à recevoir, notamment celle du Conseil Régional pour la RNR de Mépieu.

BILAN - PASSIF

Le résultat positif de 2013 de 19 847,70 € a été porté dans le compte « report à nouveau ». Le résultat positif de cette année sera lui aussi porté dans ce compte pour : 12 112,18 €, comme la loi le prévoit.

43 et 44 *Personnel et organismes sociaux* : toutes les charges de personnel sur les salaires et toutes les taxes patronales dues ont été réglées début 2015.

Commentaires produits 2014

BR : Budget Réalisé **BP** : Budget Prévisionnel

7013 Vente de publications : réel supérieur au BP ; Il correspond aux ventes d'ouvrages (plaquettes orchidées, papillons, batraciens, reptiles, livre de géologie...), et de la revue annuelle.

7061 Suivi et gestion de sites : c'est le poste le plus important en volume de Lo Parvi. Il correspond au travail effectué pour l'aménagement, la gestion, la surveillance et le suivi scientifique des espaces naturels (Espaces Naturels Sensibles et Réserve Naturelle). Le réel est un peu supérieur au BP, car nous avons eu un complément de travail en plus avec l'acquisition du Lac de Save par le Conseil Général.

7065 Education à l'environnement : réel supérieur au BP L'animation repose essentiellement sur 3 salariés (Damien, Joanny, Jean Marc puis Christel qui l'a remplacé en cours d'année). Excellent travail de collaboration avec des partenaires (voir rapport d'activité objectif S6)

707 Revente en l'état : réel inférieur au BP. Il s'agit des livres et divers petits matériels que nous achetons de manière groupée et rétrocédons aux adhérents (se retrouve en charges 607), et certaines souscriptions réglées en 2014 seront reçues et revendues sur 2015.

740 Subventions de fonctionnement : pour le Conseil général de l'Isère, la subvention est constante depuis plusieurs années et nous l'en remercions. Pour les Communes (Creys Mépieu, Optevoz, et Courtenay que nous remercions également) le réel correspond au BP. Le Conseil Général nous versait la moitié de la subvention en début d'année et l'autre moitié après l'Assemblée Générale (AG). Cette année il nous a donné 70 % en début d'année et 30% viendront après l'AG.

741 Subventions d'objectifs : le réel est inférieur au BP. La signalétique pour la RNR de Mépieu a été terminée en février 2015, et le travail sur le marais d'Olouise sera réalisé pour le Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbe en 2015. Ces actions se retrouveront sur le BP 2015. Merci aux Communautés de Communes et au Syndicat du Haut Rhône pour leur collaboration, leur confiance, et leur soutien depuis plusieurs années.

7581 Adhésions : réel légèrement inférieur au BP. Nous avons 204 adhérents à jour de leur cotisation au 31.12.14 sur 302 inscrits.

7582 Autres activités : réel supérieur au BP Cette augmentation est due au revenu du broyeur, il est prêté à l'extérieur via le SICTOM de Morestel. Une participation aux frais d'entretien est demandée aux utilisateurs. Les participations financières des adhérents inscrits aux différents modules de formation naturaliste se retrouvent également sur ce compte.

7583 Sortie adhérents : weekend annuel, et sortie/formation (salariés et administrateurs) à l'écopôle du Forez : réel inférieur au BP. Nous avons pris en charge les 400.00 € de la formation et tous les frais des salariés.

766 Produits financiers : revenu des livrets (CARA et COOP) supérieur au BP. Les rentrées d'argent se sont bien faites et la trésorerie a suivi.

7712 Sponsors publications : réel identique au BP, correspond aux sponsors qui ont financé l'édition de la plaquette reptiles et que nous remercions.

77123 Libéralités perçues : frais de déplacements de bénévoles abandonnés au profit de l'association (se retrouve en charges 62513) merci à eux.

78150 reprise provision pour risques : ce sont les dotations aux provisions sur 2 exercices que nous avons constituées pour la prime de départ d'un salarié (Jean Marc Ferro). Cette prime ayant été versée, la provision a été reprise en comptabilité.

7910 transferts charges d'exploitation : correspond à un avantage en nature. Un salarié à un logement « de fonction » sur l'ENS du lac de Save et cela correspond à son loyer.

79117 CPAM remboursement salaire : comme son nom l'indique correspond à un remboursement d'indemnités journalières pour un salarié en arrêt de travail.

Commentaires charges 2014

6020 Petit matériel : réel inférieur au BP.

6040 Prestations de service : réel pratiquement équivalent au BP correspond à l'édition de la plaquette reptile, de la brochure « sortie », de la revue annuelle de Lo Parvi

6041 Sous traitance des sites : réel légèrement inférieur au BP. Les prestations concernent les différents sites gérés (études, travaux, équipement de la RNR des étangs de Mépieu et des ENS départementaux, lac de Save et étang de Lemps).

6051 Achats pour sites gérés : réel légèrement inférieur au BP. Concerne les petits équipements pour les ENS et la RNR de Mépieu. En sachant que ces frais nous sont remboursés sur factures par le Conseil régional (RNR des étangs de Mépieu) et le Conseil Général (Espaces Naturels Sensibles)

6061 Fluides et énergies local : réel inférieur au BP (eau chauffage ...)

6062 Carburant : réel en hausse par rapport au BP. Le broyeur est bien utilisé. Nous avons une participation aux frais des personnes empruntant le broyeur (compte 7584).

6063 Consommables entretiens: réel légèrement supérieur au BP.

607 Achat pour revente : correspond à divers achats groupés (livres petits matériels) rétrocédé aux adhérents (équivalent en produits 707)

6152 Entretien du local : réel inférieur au BP. Certaines réparations (chauffage seront faites sur 2015)

6154 Entretien du matériel : réel supérieur au BP. Le matériel vieillit et nous avons encore eu des réparations et des frais d'entretien importants avec le véhicule, la débroussailleuse, le broyeur, plus les entretiens courants : photocopieur, informatique...

6183 Colloques formation continue : Réel en diminution par rapport au BP car, moins de participation cette année à des colloques par rapport à 2013.

6226 honoraires : réel conforme au BP ; correspond aux frais de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

623 Relations publiques : réel correspond au BP. Cette année nous avons reçu nos amis allemands.

62511 Déplacements salariés : réel identique au BP.

62512 Déplacements stagiaires : réel en baisse par rapport au BP. Nos 4 stagiaires ont travaillé sur les affluents du Catelan et le lac de Save.

62513 Déplacements de bénévoles : réel supérieur au BP. Il s'agit principalement des frais de déplacements valorisés mais abandonnés par les bénévoles au profit de l'association (se retrouve en produits 77130)

6257 Réceptions : trop prévu Nous sollicitons toujours les talents culinaires des bénévoles que nous remercions.

6260 Affranchissements : réel conforme au BP

6262 Téléphone et fax : réel conforme au BP

6263 Internet : réel conforme au BP

627 Commissions bancaires : réel légèrement en baisse par rapport au BP. Ce sont les frais de gestion de nos comptes : le Crédit Coopératif et le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

628 Cotisations dues : réel proche du BP

6281 Abonnements : réel proche du BP

63123 Uniformation : taxe patronale, réel correspond au BP

6411 Rémunération du personnel : nous respectons la convention Collective de l'animation socioculturelle, en tenant compte des échelons et de l'ancienneté. Cette année nous avons regroupé les comptes URSSAF et ASSEDIC, nous réglons tout à l'URSSAF.

6583 Indemnités stagiaires : réel légèrement inférieur au BP

6585 Sorties adhérents : réel légèrement inférieur au BP Nous avons pris en charge les frais des animateurs accompagnants lors du weekend annuel ainsi que les frais de la sortie/formation à l'écopôle du Forez, en sachant que l'écopôle nous a fait un prix d'ami, montant équivalent en produits compte 7583

6712 pénalités amendes fiscales : nous avons eu un contrôle de l'URSSAF qui nous a fait un redressement pour le chèque cadeau de 200.00 € que nous avons fait à notre « service civique » pour son départ.

6811 Amortissements : réel légèrement supérieur au BP nous avons fait évoluer le parc informatique : acquisition de tablettes numériques, d'un ordinateur.

Excédent : 12 112.18 €

Budget prévisionnel 2015

Les produits du BP 2015 sont en augmentation par rapport au réalisé et au prévisionnel 2014. Nous avons reporté des travaux (donc des rentrées) de la RNR de Mépieu de 2014 à 2015 et nous aurons l'étude/diagnostic du marais d'Olouise à Sermérieu pour le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre.

Les charges sont aussi en augmentation nous aurons des frais de sous traitance liés à l'action ci-dessus et des charges de personnel en plus (voir commentaires du BP 2015)

Le BP a pour but de planifier au mieux les recettes et les dépenses. Nous essayons d'être le plus près possible de la réalité budgétaire, mais nous ne sommes pas à l'abri des imprévus.

Le BP voté lors de l'AG nous permet de suivre la gestion « au quotidien » de l'Association et, de voir si la réalité budgétaire correspond à nos possibilités.

Commentaires produits 2015

7013 Ventes de publications : BP 2015 identique au BP 2014 mais inférieur au BR 2014 C'est un poste qui comporte quelques inconnues concernant les ventes.

7060 Etudes et prestations de services : cette année nous participerons à la rédaction du livre sur les Habitats de Rhône Alpes avec les Conservatoires Botaniques.

7061 Suivi et gestion de sites : BP 2015 un peu supérieur au BP 2014, et au BR 2014. Il concerne les sites que nous avons en gestion : Espace Naturel Sensible (ENS de l'étang de Lemps, étang et lac de Save), Réserve Naturelle Régionale (RNR) des étangs de Mépieu, et le suivi scientifique de divers ENS locaux Optevoz, St Sorlin de Morestel, Trept, ST Savin, La Balme les Grottes, Panossas,)

7065 Education à l'environnement : BP 2015 identique au BP 2014 légèrement inférieur au BR 2014. Il correspond à la réalité de cet excellent travail fait en collaboration avec des enseignants. (Rappel : une partie de ces actions se retrouve depuis plusieurs années dans le poste subventions d'objectifs des Communautés de Communes).

707 Reventes en l'état : BP 2015 en baisse par rapport au BP 2014 et au BR 14. Montant équivalent dans les achats (compte 607).

740 Subventions de fonctionnement : Conseil Général et Communes : reconduction du réel 2014.

741 Subvention d'objectifs : Etat : cette année Il est prévu que nous touchions 1 000 € du Ministère de l'Ecologie via la réserve parlementaire de notre député.

Conseil Régional : BP 2015 un peu supérieur BP 2014, et au BR : transfert de produits et de charges d'une opération 2014 reportée en début d'année 2015, concerne la gestion de la RNR des étangs de Mépieu (fonctionnement et investissement 70 % financé par le Conseil Régional, les 30% restant par la Société Vicat propriétaire du site).

Conseil Général : la convention triennale de partenariat s'est terminée en décembre 2014 (accompagnement des politiques territoriales de préservation du patrimoine naturel et étude des affluents du Catelan) une autre est en train de se mettre en place (2015- 2017), et nous remercions à cette occasion les conseillers généraux pour leur confiance et leur soutien. Nous prévoyons aussi une petite rentrée pour la gestion de l'ENS associatif de Bonbouillon à Crémieu.

Communautés de Communes : nous avons légèrement augmenté par rapport BR 2014 ; les conventions ont été renouvelées en début d'année 2015 pour le Pays des Couleurs, l'Isle Crémieu, et les Vallons de la Tour (celle des Balmes Dauphinoises se poursuit). Là aussi merci aux élus communautaires pour leur confiance et leur soutien. Les communautés de communes font appel à nous en fonction des dossiers en cours (animations, aménagements du territoire, rivières, veille écologique...)

Syndicats intercommunaux : BP 2015 supérieur au BR 2014, nous devons réaliser un diagnostic écologique sur les marais d'Olouise à Sermérieu pour le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB).

7581 Adhésions : BP proche du réel 2014. Nous avons 302 adhérents au 31/12/14 .

7583 Recettes sorties adhérents : BP proche du BR weekend annuel prévu du 12 au soir au 14 juin montant équivalent en charges 6585.

7584 Produits autres activités : BP très inférieur BR, le broyeur devrait être donné au SICTOM de Morestel. Notre action de sensibilisation a porté ses fruits, le SICTOM s'est équipé également d'un broyeur qui tourne auprès des communes.

766 Produits financiers : intérêts des comptes sur livrets : NEF et Crédit Agricole

7712 Sponsors publications : le BP correspond au sponsoring pour l'édition de la plaquette sur les arbres et arbustes de notre région. Elle sera distribuée gratuitement aux établissements scolaires, associations, mairies et bibliothèques de l'Isle Crémieu.

7713 Libéralités perçues : abandon des frais des bénévoles ; équivalent en charges (cpte 62513).

7910 Transfert d'exploitation : correspond à « l'avantage en nature » (loyer) de l'appartement d'un salarié logé sur l'ENS du Lac de Save.

Commentaires charges 2015 :

6020 Petit matériel ; BP proche du BR et identique au BP 2014 ;

6022 Fournitures de bureau : BP 2015 Identique BP 2014 mais supérieur au BR 2014, les stocks sont à renouveler.

6022 Fournitures pédagogiques : BP 2014 reconduit

6040 Achats d'études et de prestations de service : BP très supérieur au BR, est prévu le coût de réalisation de la plaquette sur les « arbres et arbustes », de la brochure « sortir » et de la revue annuelle de LO PARVI, nous avons la réédition de la plaquette « papillons » et surtout la refonte de notre site internet.

6041 Sous-traitance sites : BP inférieur au BR. Les prestations concernent les différents sites gérés (étude hydrologique pour la qualité de l'eau , création d'îlots sur le grand étang, études sur les orthoptères et les oiseaux de la RNR des étangs de Mépieu et divers travaux et études pour les ENS départementaux).

6051 Achats pour sites : BP 2014 reconduit en 2015 équivalent au BR 2014. Correspond à l'achat de Petits équipements pour les ENS de l'Etang de Lemps , étangs et lac de Save et la RNR des étangs de Mépieu.

6061 Fournitures eau, électricité, chauffage : BP 2014 reconduit.

6062 Carburant : BP en baisse par rapport au BR. Nous devons donner le broyeur au SICTOM.

6063 Consommables entretien et vêtements de travail : BP proche du BR

607 achats pour revente : BP 2015 inférieur au BP 2014 et supérieur eu BR .il correspond à divers achats groupés (livres, petit matériel) à rétrocéder aux adhérents (montant équivalent en produits compte 707). Difficile à évaluer.

6132 Loyers : siège social de Cozance, loyer de la mairie de Trept.

6152 Entretien local : le local vieillit et nécessite régulièrement des travaux d'entretien.

6154 Entretien du matériel : BP en augmentation le matériel lui aussi vieillit (débroussailleur, véhicule....)

6160 Assurances : BP en légère augmentation.

6180 Documentation : BP proche du BR. PENSEZ A EMPRUNTER DES LIVRES A LA BIBLIOTHEQUE.

6183 Colloques Formations : BP 2014 reconduit.

6226 Honoraires : BP correspond aux frais de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux comptes.

623 Relations Publiques : BP 2014 reconduit. Proche du BR Nous prévoyons de refaire des panneaux pour les stands.

62510 Déplacements salariés : Le BP est proche du BR

62512 Déplacements stagiaires : BP en baisse, nous aurons une seule stagiaire qui travaillera sur l'état de conservation des étangs (ENS départementaux et RNR des étangs de Mérieux)

62513 déplacements des Bénévoles : BP proche du BR il y a l'équivalent en produits classe 77130 (libéralités perçues, il s'agit de frais abandonnés au profit de l'association).

6257 Réceptions : BP 2014 reconduit.

6260 Affranchissements : BP 2014 reconduit

6262 Téléphone : BP proche du BR

6263 Internet : BP 2014 reconduit.

627 Commissions bancaires : BP 2014 reconduit.

6280 Cotisations adhésions : BP 2014 reconduit

6281 Abonnements : BP en hausse divers nouveaux abonnements sont prévus.

6313 Uniformation : BP en légère hausse nous prévoyons l'embauche de personnel voir ci-dessous.

6411 Salaires : Début mars verra l'embauche d'une personne en CDI pour 35h par mois (Jean Marc Ferro) qui travaillera sur le suivi scientifique des ENS locaux, et d'une personne en CDD d'un an (Caroline Folcher) qui travaillera sur le plan de gestion de l'ENS du Lac de Save avec Joanny et sur l'inventaire des habitats de l'Isle Crémieu avec Raphaël. Nous aurons donc 7 salariés en CDI et une salariée en CDD en 2015 (5,8 Equivalent Temps Plein), nous embaucherons par ailleurs deux contractuels pour la période estivale (du 15 mai au 15 septembre) de la campagne des guides nature sur les ENS départementaux que nous gérons (Etang de Lemps, Saugey, Passins). Nous sommes affiliés à la convention collective nationale « animations socioculturelles » et nous appliquons le point à 6.04 €. Le BP tient compte de l'évolution de l'ancienneté et du point.

645 Charges sociales : calculées sur les salaires.

6475 Médecine du travail : une visite annuelle pour chaque salarié, et une recherche de la maladie de Lyme (transmise par les tiques).

65830 Indemnités Stagiaires : BP en baisse Nous aurons 1 stagiaire durant 6 mois qui travaillera sur l'état de conservation des étangs.

6585 Dépenses sorties adhérents : BP proche BR : weekend annuel ; montant équivalent en produits compte 7583.

6811 Dotations aux Amortissements : BP 2014 reconduit

Comptes de produits		réalisé au 31/12/2013	BP 2014	réalisé au 31/12/2014	BP 2015
70- Vente de produits finis, prestations de services		227 824,66	236 881,00	248 496,16	255 851,00
7013	Vente publications	1 649,40	1 000,00	1 419,85	1 000,00
70601à70606	Etudes prestations services	0,00	0,00		10 000,00
706100	Suivi et gestion de sites	204 111,82	212 881,00	219 508,50	222 851,00
7065	Education environnement	20 249,50	20 000,00	25 051,00	20 000,00
707	Revente en l'état	1 813,94	3 000,00	2 516,81	2 000,00
71- Variation de stocks		3 690,00	0,00	0,00	0,00
7135.	Stock	3 690,00		0,00	
74- Subventions d'exploitation		127 830,00	129 069,00	107 682,50	140 149,00
740	Subv. De fonctionnement	9 810,00	9 800,00	9 750,00	9 800,00
740300	Conseil Général 38	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
740500	Communes	1 810,00	1 800,00	1 750,00	1 800,00
741	Subv. D'objectifs	118 020,00	119 269,00	97 932,50	130 349,00
741100	Etat	0,00	0,00		1 000,00
741200	Conseil Régional	60 424,50	60 407,00	43 660,00	63 874,00
741300	Conseil Général 38	37 775,00	35 862,00	35 862,50	36 475,00
741400	Communautés de communes	13 230,50	13 000,00	14 000,00	15 000,00
741600	Syndicats intercommunaux	6 590,00	10 000,00	4 410,00	14 000,00
75- Autres produits de gestion		10 100,75	9 000,00	9 068,10	6 500,00
7581.	Adhésions	4 296,50	4 000,00	3 821,00	4 000,00
7583.	Sortie adhérents	2 716,00	3 000,00	1 901,00	2 000,00
7582,4 et 6	Autres activités	3 088,25	2 000,00	3 346,10	500,00
76 -Produits financiers		1 013,39	500,00	1 058,64	750,00
766	Produits financiers	1 013,39	500,00	1 058,64	750,00
77- Produits exceptionnels		7 695,34	11 100,00	11 896,64	8 500,00
771et 7713	Dons	102,00	0,00	312,00	
7120	Sponsors publications	1 080,00	5 100,00	5 100,00	2 500,00
7130	Libéralités perçues	6 386,74	6 000,00	6 484,64	6 000,00
7718	Autres	126,60	0,00		
78 - Reprise provisions et amortis.				4 850,00	
78150	Reprise prov. risques			4 850,00	0,00
79 –Transfert de charges d'exploitation		300,00	0,00	1 643,43	1 600,00
7910	Transfert charges exploitation			1 574,37	1 600,00
7911	CNASEA	300,00	0,00		
791170	CPAM remb. salaire			69,06	
Totaux		378 454,14	386 550,00	384 695,47	413 350,00
Résultats		19 847,70		12 112,18	

Comptes de charges		Réalisé au 31/12/2013	BP 2014	réalisé au 31/12/2014	BP 2015
60- Achat		62 969,24	76 250,00	73 012,37	82 700,00
602 et 6023	Petit matériel	2 766,90	3 000,00	2 043,00	3 000,00
6022 0,1 et 5	Fournitures bureau	732,41	1 500,00	1 334,00	1 500,00
60224 et 6	Fournitures pédagogiques	45,40	500,00	313,00	500,00
6037.	Var. stock pour revente			1 690,00	0,00
604.	Prestations services	11 120,32	7 000,00	6 750,71	20 500,00
6041 et 6042	Sous traitance sites	37 068,55	53 850,00	51 831,70	47 000,00
6051,2 et 3	Achats pour sites	6 038,92	2 000,00	1 896,23	2 000,00
6061.	Fluides, énergie local	1 835,07	2 200,00	1 718,38	2 200,00
6062.	Carburant (broy.1 et véh. 2)	882,14	800,00	1 452,15	1 000,00
6063, 1	Consommables entretien	665,31	2 400,00	2 712,51	3 000,00
607	Achat pour revente	1 814,22	3 000,00	1 270,69	2 000,00
61- Services Extérieurs		23 275,62	19 950,00	20 857,86	23 100,00
6132.	Loyers	6 538,78	6 600,00	6 672,40	7 000,00
6152	Entretien local	2 866,84	2 000,00	1 298,57	2 000,00
6154,1, 2 et 6	Entretien matériel	5 956,51	4 000,00	6 284,36	6 500,00
616.	Assurances	2 726,03	2 850,00	2 811,53	3 000,00
618	Doc générale et technique	3 193,46	2 500,00	2 639,00	2 600,00
6183	Colloques, formation continue	1 994,00	2 000,00	1 152,00	2 000,00
62- Autres services extérieurs		40 130,43	40 350,00	38 728,00	39 250,00
6226.	Honoraires	6 200,40	6 500,00	6 602,00	7 000,00
623	Relations publiques	523,94	1 000,00	917,00	1 000,00
62511.	Déplac. Salariés	15 246,03	13 500,00	13 474,65	14 000,00
62512.	Déplac. Stagiaires	4 241,07	4 500,00	3 014,52	1 500,00
62513	Déplac. , bénévoles	6 650,68	6 700,00	7 288,77	7 500,00
6257.	Réceptions	435,23	500,00	128,61	500,00
6260.et 1	Affranchissements	1 594,09	2 000,00	2 047,56	2 000,00
6262.	Téléphone fax	2 654,00	2 700,00	2 615,24	2 700,00
6263.	Internet	502,32	700,00	622,20	700,00
627.	Com. bancaires	510,67	550,00	495,25	550,00
628.	Cotisations dues	1 120,00	1 200,00	1 077,20	1 200,00
6281	Abonnement	452,00	500,00	445,00	600,00
63- Impôts, taxes et assimilés		10 551,98	3 000,00	3 056,00	3 200,00
6311.	Taxe sur les salaires	7 524,00			
6313	Uniformation	3 027,98	3 000,00	3 056,00	3 200,00
64- Charges de personnel		199 908,69	232 500,00	216 403,46	251 000,00
6411.	Rémunérations brutes	144 002,31	161 470,00	155 843,38	180 000,00

64115 et 6414	Indemnités journalières			102,66	
6412	Congés payés			-524,00	
6451.	URSSAF + ASSEDIC	39 079,42	49 000,00	47 730,82	55 500,00
64531.	Retraite	10 917,21	12 000,00	11 310,03	13 000,00
64532.	Prévoyance cadre	591,03	650,00	576,96	700,00
64533.	Prévoyance non cadre	436,93	480,00	464,92	550,00
6454.	ASSEDIC	6 438,72	7 000,00		
6456	Charges sur primes	-3 344,00			
6458	Charges sur congés payés	1 050,00	1 000,00	0,00	250,00
6475.	Médecine du travail	737,07	900,00	898,69	1 000,00
65- Autres charges de gestion courante		12 988,24	14 500,00	13 146,60	7 100,00
651	Droits d'auteurs	0,00	500,00		500,00
6583.	Indemnités stagiaires	9 593,10	11 000,00	10 465,20	3 600,00
	Service civique	300,00	0,00	0,00	0,00
6585	Dépenses sortie adhérents	3 095,14	3 000,00	2 681,40	3 000,00
67- Charges exceptionnelles		0,00	0,00	97,00	
6712	Pénalités amendes fiscales			97,00	0,00
68- Dotation aux amortissements		8 782,24	7 000,00	7 282,00	7 000,00
6811.	Amortissements	7 802,24	7 000,00	7 282,00	7 000,00
6815	Indem. départ retraite	980,00	0,00		
TOTAUX		358 606,44	393 550,00	372 583,29	413 350,00

Hortensia Dametto

Marcel Feuillet

Raphaël Quesada

Trésorière

Trésorier adjoint

Directeur